

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1625

11 août 2010

### SOMMAIRE

AA Rotator .....	77981	Greek Paper Manufacturing S.à r.l. ....	77984
Adelor SA .....	77993	Jalador Holding S.A. ....	78000
AriNord Food Industry Handling and Dis- tribution, s.à r.l. ....	77990	Kokab S.A. ....	78000
Automotive Components Europe S.A. ...	77954	Korro Consulting G.m.b.H. ....	78000
Avicenne Invest S.A. ....	77998	Looking 4 Real Estate S.à r.l. ....	77984
Balen Holding S.à r.l. ....	77995	Lukyinvest, S.A. ....	77983
Brior .....	77992	Mail Order World S.A. ....	77994
Campofrío International Finance S.à r.l. .....	77993	Maylys Holding .....	77997
Courthéoux Société Anonyme .....	77988	Monte Rosa Funds, SICAV-SIF .....	77984
Dan Four S.A. ....	77983	Monte Rosa Opportunities, SICAV-SIF ...	77985
Delphi International Holdings S.à r.l. ....	77983	Northland Resources S.A. ....	77987
Delphi International S.à r.l. ....	77983	Parkview Realty S.à r.l. ....	77985
Dreams Concept Sàrl .....	77989	Parma Investments S.A. ....	77987
Edinem S.A. ....	77981	Phitex S.A. ....	77988
European Marketing Group (Luxembourg) S.A. ....	77994	Qila Capital S. à r.l., SPF .....	77989
Fahrenheit SICAV-SIF .....	77995	Robeco Capital Growth Funds .....	77980
F&C Fund .....	77994	Sarissa S.à r.l. ....	77990
Fellow Finance S.A. ....	77996	SCG SDL Co-Invest S.à r.l. ....	77988
Fellow Finance S.A. ....	77997	SCG STE Maurice 3 S.à r.l. ....	77991
Fellow Finance S.A. ....	77996	Silberhorn S.à r.l. ....	77990
Ficel Group S.A. ....	77997	S.L.E.G. S.A. ....	77985
Financière Forêt S.à r.l. ....	77996	SOF MER Holdings S.à.r.l. ....	77991
Fin & Man Holding A.G. ....	77997	SOF-VII Asian Hotel Holdings, S.à r.l. ...	77991
Flowserve Finance S. à r.l. ....	77998	SOF-VII European Hotel Holdings, S.à r.l. .....	77992
Flowserve Finance S. à r.l. ....	77999	Sotrimmo S.A. ....	77998
Fondation du Grand-Duc Henri et de la Grande-Duchesse Maria Teresa .....	77954	Sunrise Corporation S.A. ....	77992
Formel K Racing Team S.à r.l. ....	77999	Sword Investments 1 S. à r.l. ....	77990
FREO Financial & Real Estate Operations S.à r.l. ....	78000	Tractolux .....	77999
Full Services Engineering S.A. ....	77998	Trishul Investholding S.à r.l. ....	77993
Gemm Lux SA .....	78000	Valartis Alternative Investment Fund ...	77980
		Vesale Pharma International S.A. - Phar- madis .....	77982
		Whitelabel I S.à r.l. ....	77995

**Fondation du Grand-Duc Henri et de la Grande-Duchesse Maria Teresa, Fondation.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 17, rue du Marché-aux-Herbes.  
R.C.S. Luxembourg G 72.

Le Conseil d'Administration se compose à partir du 19 mai 2010 des membres suivants:

- S.A.R. la Grande-Duchesse Maria Teresa de Luxembourg, Présidente;
- S.A.R. le Grand-Duc Henri de Luxembourg, Administrateur;
- S.A.R. le Grand-Duc Héritier Guillaume de Luxembourg, Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Le mandataire de la fondation*

Référence de publication: 2010107079/14.

(100120765) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2010.

**Automotive Components Europe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 118.130.

In the year two thousand and ten, on the fifteenth of June.

Before Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg.

Was held the extraordinary general meeting of the shareholders of the company "Automotive Components Europe SA" having its registered office in L-1150 Luxembourg, 82 route d'Arlon (the "Company"), incorporated by a notarial deed dated July 21, 2006 published in the Mémorial C, number 1815 of September 28, 2006 (the "General Meeting").

The articles of association of the Company (the "Articles of Association") have been amended several times and for the last time by a deed of Me Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, dated June 17, 2009, published in the Mémorial C, number 1417 of July 22, 2009.

The General Meeting is opened at 11am and is presided by José Manuel CORRALES, chairman of the Board of Directors, residing at Bilbao.

The chairman appoints as secretary of the meeting Mr Alvaro ALDAMIZECHEVARRIA, lawyer, residing at Bilbao.

The General Meeting elects as scrutineer Mr Piotr FUGIEL, advisor, residing at Warsaw and Ms Christiane MARC, lawyer, residing in Luxembourg.

The bureau of the General Meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the undersigned notary to state that:

I. The agenda of the General Meeting is the following:

Amending article 4.1 of the Articles of Association to read as follows:

"The object of the Company is the acquisition of participations in any form whatsoever, by purchase, exchange or in any other undertakings and companies either Luxembourg or foreign, operating in the field of automotive components or casting products, as well as the management, control, and development of these participations. The Company may also carry out the transfer of these participations by means of sale, exchange or otherwise."

Amending article 6.6 of the Articles of Association to provide that the blocking of share transfers may only occur if not prohibited by Luxembourg law, in particular by any law implemented in order to transpose Directive 2007/36/CE of the European Parliament and the Council of July 11, 2007 concerning the exercise of certain shareholder rights in listed companies.

Deleting in its entirety article 6.7 of the Articles of Association.

Amending article 7.1 of the Articles of Association in order to reduce the minimum number of directors from seven (7) to five (5), three (3) of whom shall be Non-Executive Directors and at least two (2) of whom will be Independent Directors.

Amending article 7.3 of the Articles of Association in order to re-designate the "Directors B" as "CB Directors".

Amending article 7.4 of the Articles of Association in order to reduce from two (2) to one (1) the number of directors that may be nominated by shareholders representing more than 1% of the voting rights in the share capital of the Company and to remove the requirement that such director be an Independent Director.

Amending article 8.8 of the Articles of Association in order to expand the list of matters requiring special majority approval of the board of directors and amending the majority requirement for such decisions.

Amending the list of items that are the exclusive competence of the board of directors as set out in article 10.2 of the Articles of Association.

Amending article 11.2 of the Articles of Association to remove the prohibition on the same director acting as Chairman and Chief Executive Officer.

Inserting a new article 14 in the Articles of Association “Remuneration Committee” in order to allow the board of directors to appoint a remuneration committee to be composed with a majority of independent members in charge of assisting the board of directors in the discharge of its responsibilities in the area of management remuneration.

Amending article 17.4 of the Articles of Association to clarify that a Certificate may be issued by a national securities depository.

Amending article 17.10 of the Articles of Association to reduce the number of matters requiring the approval of the General Meeting with special quorum and majority requirements.

General revision and renumbering of the Articles of Association and more particularly amendment to the Definitions section and “Article 5. Share Capital – Article 5.4”, “Article 6. Shares – Article 6.5”, “Article 7. Appointment and Dismissal of Directors – Article 7.2 and Article 7.6” “Article 8. Meetings of the Board – Article 8.1” “Article 10. Powers of the Board – Article 10.3” and “Article 11. Delegation of Powers – Article 11.5” in order to reflect, inter alia, the amendment to the definition of “Group”, the exit of EB Holding Sàrl as a shareholder of the Company and the completion of the Initial Public Offering.

II. The shareholders present, represented or having voted by correspondence, their proxies and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list, signed by the shareholders present, the proxies of the shareholders represented, the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list shall remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The proxies given by the represented shareholders and the correspondence voting forms having been received by the Company, after having been initialled “ne varietur” by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary shall remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

III. The present General Meeting was convened by notices containing the agenda published in the “Mémorial C” and “Luxemburger Wort” on May 25, 2010 and June 2, 2010.

The justifying publications are deposited with the bureau of the General Meeting.

The chairman informed the General Meeting that the present General Meeting will validly deliberate only if at least 50% of the issued share capital is present or represented and that resolutions will be validly adopted if approved by at least 75% of the votes cast at the General Meeting.

IV. As it appears from the attendance list, from the total of twenty one million two hundred and thirty thousand five hundred and fifteen (21,230,515) shares representing the whole corporate capital, a total of thirteen million one hundred seven thousand two hundred eighteen (13,107,218) shares are represented at the present General Meeting representing 61, 73% of the share capital. As the shares represented represent more than 50% of the share capital, the General Meeting is thus validly constituted and can validly deliberate and resolve on all the items on the agenda.

V. After this had been set forth by the chairman and acknowledged by the members of the General Meeting, the chairman submitted to the vote of the members of the General Meeting the following resolution:

*First resolution*

The General Meeting approves to amend article 4.1 of the Articles of Association so as read as follows:

“The object of the Company is the acquisition of participations in any form whatsoever, by purchase, exchange or in any other undertakings and companies either Luxembourg or foreign, operating in the field of automotive components or casting products, as well as the management, control, and development of these participations. The Company may also carry out the transfer of these participations by means of sale, exchange or otherwise.”

For: 13, 197, 218 votes

Against: ( / ) votes

Abstention: ( / ) votes

This resolution is adopted.

*Second resolution*

The General Meeting resolved to approve to amend article 6.6. of the Articles of Association of the Company to provide that the blocking of share transfers may only occur if not prohibited by Luxembourg law, in particular by any law implemented in order to transpose Directive 2007/36/CE of the European Parliament and the Council of July 11, 2007 concerning the exercise of certain shareholders rights in listed companies, so as read as follows:

“Without prejudice to the modalities for the transfer of fungible shares in the case provided for in Article 6.5 the transfer of registered shares shall be made by a written declaration of transfer inscribed in the register of shareholders and dated and signed by the transferor and the transferee, or by their agents provided that they can prove that they have the necessary powers.

Unless Luxembourg law provides otherwise no entry shall be made in the register of shareholders and no notice of a transfer shall be recognised by the Company during the period starting on the fifth working day before the date of a General Meeting and ending at the close of that General Meeting unless the Company fixes a shorter period.”

For: 13,107,218 votes  
Against: ( / ) votes  
Abstention: ( / ) votes  
This resolution is adopted.

*Third resolution*

The General Meeting resolved to approve to delete in its entirety article 6.7 of the Articles of Association.

For: 13,107,218 votes  
Against: ( / ) votes  
Abstention: ( / ) votes  
This resolution is adopted.

*Fourth resolution*

The General Meeting resolved to approve to amend article 7.1 of the Articles of Association in order to reduce the minimum number of directors from seven (7) to five (5), three (3) of whom shall be Non-Executive Directors and at least two (2) of whom will be Independent Directors, so as read as follows:

“The Company shall be managed by a Board composed of at least (5) five members. At least three (3) of the Directors will be Non-Executive Directors, and at least, two (2) of whom will be Independent Directors. Directors shall be elected by the Shareholders for a term terminating at the fourth (4<sup>th</sup>) Annual General Meeting following the date of their appointment and shall be re-eligible. The Shareholders shall also determine the remuneration of the Directors and the term of their office. A Director may be removed with or without cause and/or replaced, at any time, by resolution adopted by the General Meeting.”

For: 13,107,218 votes  
Against: ( / ) votes  
Abstention: ( / ) votes  
This resolution is adopted.

*Fifth resolution*

The General Meeting resolved to approve to amend article 7.3 of the Articles of Association in order to re-designate the “Directors B” as “CB Directors”, so as read as follows:

“Casting Brake shall have the right to nominate for appointment and removal by the General Meeting two (2) persons or entities as directors of the Company in the event that Casting Brake holds at the time of such nomination, at least 10% of the voting rights in the share capital of the Company.

In the event that at the time of nomination of Directors the percentage of voting rights held by Casting Brake falls below 10% of the voting rights in the share capital of the Company but is above 5% of the voting rights in the share capital of the Company, Casting Brake shall have the exclusive right to nominate one (1) Board member for appointment by the General Meeting. In such case an additional Director will be nominated by Shareholders representing more than 1% of the voting rights in the share capital of the Company in accordance with 7.3 below provided that such Director need not be an Independent Director.

Directors nominated by Casting Brake pursuant to this Article 7.2 shall be designated individually as a “CB Director” and collectively as the “CB Directors”.

In the event, the percentage of voting rights held by Casting Brake falls below 5%, Casting Brake will lose its exclusive right to nominate any Directors for appointment by the General Meeting. In such case an additional Director will be nominated by Shareholders representing more than 1% of the voting rights in the share capital of the Company in accordance with 7.3 below provided that such Director need not be an Independent Director.”

For: 9,433,168 votes  
Against: ( / ) votes  
Abstention: 3,674,050 votes  
This resolution is adopted.

*Sixth resolution*

The General Meeting resolved to approve to amend article 7.4 of the Articles of Association in order to reduce from two (2) to one (1) the number of directors that may be nominated by shareholders representing more than 1% of the voting rights in the share capital of the Company and to remove the requirement that such director be an Independent Director so as read as follows:

“One or more Shareholders of the Company representing more than 1% of the voting rights in the share capital of the Company shall have the right to nominate for appointment and removal by the General Meeting at least one (1) person or entity as a Director of the Company.”

For: 13,107,218 votes  
 Against: ( / ) votes  
 Abstention: ( / ) votes  
 This resolution is adopted.

*Seventh resolution*

The General Meeting resolved to approve to amend article 8.8 of the Articles of Association in order to expand the list of matters requiring special majority approval of the board of directors and amending the majority requirement for such decisions so as read as follows:

“Resolutions of the Board relating to

- a proposal to the General Meeting regarding the appointment of an auditor;
- transactions between the Company and Directors, significant Shareholders, Shareholders with Board representation or other persons related thereto; and
- any increase in the subscribed share capital within the limits of the authorised share capital in accordance with Article 5.4 of the Articles of Association and any decision to limit or cancel the preferential subscription rights of existing Shareholders in accordance with Article 5.4 of the Articles of Association.

approval of a capital expenditure plan exceeding 7% of the yearly consolidated turnover of the Group.

- acquisition or sale of shares in subsidiaries;
- approval of indebtedness and financial liabilities, establishing mortgages/liens outside the approved annual budget exceeding (i) 2,000,000 Euro if within the ordinary course of business or (ii) 500,000 Euro if outside the ordinary course of business;
- entry into or termination of any joint ventures or acting as partner in limited or general partnerships;
- proposals to the General Meeting or decisions to convene the General Meeting in matters relating to liquidation, merger, dissolution, windingup, capital decrease, share redemption, dividend distribution, and changes to the Articles of Association;
- approval of any ESOP for employees/officers of the Company or the Group, provided that beneficiaries of the ESOP shall be exclusively nominated by the Chief Executive Officer.
- approval of new budget for the next fiscal year as well as any amendments to it made during the fiscal year.
- opening or closure of a branch or production plant.
- granting credits or loans or other debts, providing guarantees or sureties of performance of duties and contracting any other off balance sheet liabilities, other than with or to Group subsidiaries,

require the approval of a majority of 4/5 of the votes of the Directors present or represented at the meeting when the Board is composed of five (5) members, and a majority of 2/3 of the votes of the Directors present or represented at the meeting, when the Board is composed of six (6) or more members, provided that in the case of resolutions relating to points (i) and (ii) the majority includes at least one Independent Director.”

For: 9, 433, 168 votes  
 Against: ( / ) votes  
 Abstention: 3,674,050 votes  
 This resolution is adopted.

*Eighth resolution*

The General Meeting resolved to approve to amend the list of items that are the exclusive competence of the board of directors as set out in article 10.2 of the Articles of Association so as read as follows:

“The following matters are the exclusive competence of the Board and cannot be delegated in any case to the Chief Executive Officer, to one or more members of the Board or to any person or any entities:

- approval of the annual budget, annual capital expenditure plan, annual operating plan and long term business plans of the Company and its subsidiaries;
- approval of new business lines;
- acquisition or sale of shares in subsidiaries;
- approval of indebtedness, financial liabilities, and establishing mortgages/liens outside the approved annual budget exceeding (i) 2,000,000 Euro if within the ordinary course of business or (ii) 500,000 Euro if outside the ordinary course of business;
- entry into or termination of any joint ventures or acting as partner in a limited or general partnership;
- incorporation of subsidiaries;
- proposals to the General Meeting or decisions to convene the General Meeting in matters relating to liquidation, merger, dissolution, windingup, capital decrease, share redemption, dividend distribution, and changes to the articles of association;

entry into or termination of any contract with professional advisors for the Company and its subsidiaries with a value exceeding EUR 500,000; acceptance, if applicable, of any internal rules of procedure for the Board or regulations relating to General Meetings;

appointment/dismissal of the Senior Officers upon exclusive proposition of the Chief Executive Officer;

approval of the remuneration of the Senior Officers of the Company upon exclusive proposition of the Chief Executive Officer; approval of the organization structure and reporting lines between the Company and its subsidiaries and also between the subsidiaries;

approval of any ESOP for employees/officers of the Company or the Group, provided that beneficiaries of the ESOP shall be exclusively nominated by the Chief Executive Officer; approval of any transactions which the Company conducts with Directors, significant Shareholders, Shareholders with Board representation, Senior Officers or other persons related thereto.”

For: 9,433,168 votes

Against: ( / ) votes

Abstention: 3,674,050 votes

This resolution is adopted.

#### *Ninth resolution*

The General Meeting resolved to approve to amend article 11.2 of the Articles of Association to remove the prohibition on the same director acting as Chairman and Chief Executive Officer so as read as follows:

“The Board will elect from among the Directors a Chief Executive Officer”.

For: 12,107,218 votes

Against: 1,000,000 votes

Abstention: ( / ) votes

This resolution is adopted.

#### *Tenth resolution*

The General Meeting resolved to insert a new article 14 in the Articles of Association “Remuneration Committee” in order to allow the board of directors to appoint a remuneration committee to be composed with a majority of independent members in charge of assisting the board of directors in the discharge of its responsibilities in the area of management remuneration so as read as follows:

“ **Art. 14. Remuneration Committee.** The Board may establish a remuneration committee, a majority of whom shall be independent members, to be appointed and, as the case may be, remunerated by a decision of the Board, to assist the Board in the discharge of its responsibilities in the areas of the management remuneration. The Remuneration Committee’s overall responsibility is to develop a remuneration policy to attract, retain and motivate those people who have the skills needed to achieve the Company’s objectives year per year and which balance the interests of the Shareholders, the Company and its employees.”

For: 13,107,218 votes

Against: ( / ) votes

Abstention: ( / ) votes

This resolution is adopted.

#### *Eleventh resolution*

The General Meeting resolved to approve to amend article 17.4 of the Articles of Association to clarify that a Certificate may be issued by a national securities depository so as read as follows:

“In case of Shares held on behalf of a Shareholder by a Depository or a sub-depository, as described in Article 6 of these Articles of Association, each Shareholder may exercise all rights attached to his or her Share(s) and in particular, participate in and vote at the General Meeting of the Company, upon presentation of a certificate issued by the Depository holding the Shares (including, for the avoidance of doubt, any national securities depositories), certifying the number of Shares recorded in the relevant account in the name of the relevant Shareholder (the “Certificate”).”

For: 13,107,218 votes

Against: ( / ) votes

Abstention: ( / ) votes

This resolution is adopted.

#### *Twelfth resolution*

The General Meeting resolved to approve to amend article 17.10 of the Articles of Association to reduce the number of matters requiring the approval of the General Meeting with special quorum and majority requirements so as read as follows:

“The following matters shall require the approval of the General Meeting acting with the quorum and majority requirements set out in Articles 18.11 and 18.12:

to change the nature of the business conducted by the Company; an amendment or modification of these Articles of Association”.

For: 13,107,218 votes

Against: ( / ) votes

Abstention: ( / ) votes

This resolution is adopted.

#### *Thirteenth resolution*

The General Meeting resolved to approve the general revision and renumbering of the Articles of Association and more particularly to approve to amend the Definitions section and Article 5. Share Capital – “Article 5.4”, “Article 6. Shares – Article 6.5”, “Article 7. Appointment and Dismissal of Directors – Article 7.2 and Article 7.6” “Article 8. Meetings of the Board – Article 8.1” “Article 10. Powers of the Board – Article 10.3” and “Article 11. Delegation of Powers – Article 11.5” in order to reflect, inter alia, the amendment to the definition of “Group”, the exit of EB Holding Sàrl as a shareholder of the Company and the completion of the Initial Public Offering, so as read as follows:

#### *Definition*

Annual General Meeting means the annual general meeting of Shareholders of the Company;

Articles of Association means the articles of association of the Company, as amended from time to time;

Board means the board of directors of the Company; appointed from time to time in accordance with article 7, and Director shall be construed accordingly;

Business Day means a day (other than a Saturday or Sunday) on which banks are generally open in Spain, Poland and Luxembourg for normal business;

Casting Brake means Casting Brake S.L., a company organised under the laws of Spain, with registered office in Bilbao (Spain), having Tax Identification Number B-95245064 and registered in the Commercial Registry of Vizcaya on February 24, 2003, Book 4261, Folio 59, page B136008;

CB Director means the Director(s) appointed upon the nomination of Casting Brake;

Certificate shall have the meaning set out in article 18.4 of the Articles of Association;

Chairman means the chairman of the Board;

Chief Executive Officer means the member of the Board elected as chief executive officer in accordance with Article 11.2;

Company means Automotive Components Europe S.A. (in abbreviated form «A.C.E. S.A.»)

Company Act means the Luxembourg act dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended;

Depository and Depositories shall have the meaning set out in Article 6.5 of these Articles of Association;

ESOP means an employee stock option plan of the Company;

General Meeting means the general meeting of the Shareholders of the Company;

Group means the group of companies with a holding structure consisting of the Company, as holding entity and any undertaking in respect of which the Company is obliged to draw up consolidated accounts pursuant to the EU Directive 83/349/EEC.;

Independent Director means an independent director within the meaning of Annex II of the recommendation of the European Commission recommendation of February 15, 2005 on the role of non-executive directors (and members of the supervisory board) of listed companies and on the committees of the board (or supervisory board), appointed by the General Meeting;

Mémorial means the Mémorial Recueil des Associations, the Luxembourg official gazette;

Non-Executive Directors means any member of the Board who are not Senior Officers or employees of the Company or the Group.

Secretary means the secretary to the Board appointed in accordance with article 8.1;

Senior Officers means the officers of the Company appointed by the Board in accordance with 11.6 of the Articles of Association and chief executive officers of the subsidiaries of the Company.

Shareholders means the holders of Shares;

Shares means, all issued and outstanding shares in the share capital of the Company having a par value of EUR 0.15.

#### **Name - Registered office - Duration - Object**

**Art. 1. Name.** There is hereby formed among the subscribers, and all other persons who shall become owners of the Shares, a public limited liability company (société anonyme) under the name of AUTOMOTIVE COMPONENTS EUROPE S.A. (in abbreviated form «A.C.E. S.A.») (the Company).

## **Art. 2. Registered Office.**

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg City. It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the General Meeting, deliberating in the manner provided for amendments to the Articles of Association. It may be transferred within the boundaries of the municipality of Luxembourg City by a resolution of the Board.

2.2 The Board shall further have the right to set up offices, administrative centres and agencies wherever it shall deem fit, either within or outside of the Grand Duchy of Luxembourg.

2.3 If extraordinary events of a political, economic or social nature, likely to impair the normal activity at the registered office or the easy communication between that office and foreign countries, shall occur or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such a transfer will have no effect on the nationality of the Company, which shall remain a Luxembourg company. The declaration of the provisional transfer abroad of the registered office will be made and brought to the attention of third parties by the officer of the Company best placed to do so in the circumstances.

**Art. 3. Duration.** The Company is formed for an unlimited duration.

## **Art. 4. Corporate Objects.**

4.1 The object of the Company is the acquisition of participations in any form whatsoever, by purchase, exchange or in any other undertakings and companies either Luxembourg or foreign, operating in the field of automotive components or casting products, as well as the management, control, and development of these participations. The Company may also carry out the transfer of these participations by means of sale, exchange or otherwise.

4.2 The Company may also acquire and develop all patents, trademarks and other intellectual and immaterial rights as well as any other rights connected to them or which may complete them.

4.3 The Company can borrow in any form and in particular by way of bond issue, convertible or not, bank loan or shareholder's loan, and grant to other companies in which it has direct or indirect participating interests, any support, loans, advances or guarantees.

4.4 Moreover, the Company may have an interest in any securities, cash deposits, treasury certificates, and any other form of investment, in particular shares, bonds, options or warrants, to acquire them by way of purchase, subscription or by any other manner, to sell or exchange them.

4.5 It may carry out any industrial, commercial, financial, movable or real estate property transactions which are directly or indirectly in connection, in whole or in part, with its corporate object.

4.6 It may carry out its object directly or indirectly on its behalf or on behalf of third parties, alone or in association by carrying out all operations which may favour the aforementioned object or the object of the companies in which the Company holds interests.

4.7 Generally, the Company may take any controlling or supervisory measures and carry out any operations which it may deem useful in the accomplishment of its object; it may also accept any mandate as director in any other companies, Luxembourg or foreign, remunerated or not.

## **Share Capital - Shares**

### **Art. 5. Share Capital.**

5.1 The subscribed capital of the Company is set at EUR 3,184,577.25 (three million one hundred and eighty four thousand five hundred and seventy seven Euro and twenty five cents) represented by 21,230,515 (twenty one million two hundred and thirty thousand five hundred and fifteen) Shares having a par value of EUR 0.15 (fifteen cents) each.

5.2 The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by a decision of the General Meeting voting with the same quorum and majority as for an amendment of the Articles of Association.

The authorised capital of the Company (including the subscribed capital) is fixed at three million seven hundred and fifty nine thousand three hundred and ninety three euro and seventy five cents (EUR 3,759,393.75) represented by twenty five million sixty two thousand six hundred and twenty five (25,062,625) Shares with a par value of EUR 0.15 (fifteen cents) each. The authorised capital may be increased or reduced by a decision of the General Meeting, voting with the same quorum and majority as for an amendment of the Articles of Association

The Board is authorised, during a period of five (5) years from the date of publication of the resolutions approving the authorised capital, without prejudice to any renewals, to increase the subscribed capital in whole or in part from time to time, through the issue of Shares within the limits of the authorised capital. In connection with such increases of capital, the Shares shall be issued for compensation in cash or, subject to applicable provisions of the law, in kind, at a price or, if Shares are issued by way of incorporation of reserves, at an amount, which shall not be less than the par value.

Such increase may be subscribed for and issued in the form of Shares with or without an issue premium, as the Board shall determine.

A maximum number of one million and two thousand five hundred and five (1,002,505) Shares may be issued for the conversion of stock options issued by the Company (or its subsidiaries) pursuant to an ESOP in favour of directors, managers or employees of the Company or the Group and any other stock options issued by the Company. If, pursuant



to the ESOP, the limits of the authorised capital have not been reached, the Board may increase the subscribed capital up to the limits of the authorised capital by the issue of additional Shares, as the Board, in its discretion shall determine.

The Board is authorised to limit or cancel the preferential subscription rights of existing Shareholders in such event.

The Board may delegate to any duly authorised person, the duty of accepting subscriptions and receiving direct payment in cash or in kind of the price of the Shares being whole or part of such increase of capital.

Whenever the Board has effected a complete or partial increase in capital as authorised by the foregoing provisions, Article 5.1 of the Articles of Association shall be amended to as to reflect that increase.

#### **Art. 6. Shares.**

6.1 The Shares of the Company shall be in registered form or bearer form at the option of the holder(s).

6.2 A register of Shares will be kept at the registered office, where it will be available for inspection by any Shareholder. Ownership of Shares in registered form will be established by inscription in the said register.

6.3 Certificates of these inscriptions will be taken from a counterfoil register and signed by the Chairman of the Board and one other Director or in case no chairman has been appointed, by the signature of any two Directors.

6.4 The holder of Shares in bearer form shall be considered the owner thereof.

6.5 Shares may be held on behalf of one or more persons in a system for the settlement of securities transactions or the operator of such a system or in the name of a professional depositary of securities or any other depositary (such systems, professionals or other depositaries being referred to hereinafter as “Depositaries” or individually as a “Depositary”) or of a sub-depositary designated by one or more Depositaries. In such case, the Company, subject to its having received from the Depositary with whom these Shares are kept in account, a certificate, will permit those persons to exercise the rights attaching to those Shares including admission to and voting at general meetings. The Board may determine the formal requirements with which such certificates must comply. Notwithstanding the foregoing, the Company will make payments, by way of dividends or otherwise, in cash, shares or other assets only into the hands of the Depositary or sub-depositary in accordance with their instructions and that payment shall release the Company.

6.6 Without prejudice to the modalities for the transfer of fungible shares in the case provided for in Article 6.5, the transfer of registered shares shall be made by a written declaration of transfer inscribed in the register of shareholders and dated and signed by the transferor and the transferee, or by their agents provided that they can prove that they have the necessary powers.

Unless Luxembourg law provides otherwise, no entry shall be made in the register of shareholders and no notice of a transfer shall be recognised by the Company during the period starting on the fifth working day before the date of a General Meeting and ending at the close of that General Meeting unless the Company fixes a shorter period.

6.7 The Company will recognise only one holder per Share. In case a Share is held by more than one person, the Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that Share until one person has been appointed as sole owner in relation to the Company. The same rule shall apply in the case of conflict between an usufruct holder (usufruitier) and a bare owner (nu-proprétaire) or between a pledgor and a pledgee.

6.8 Unpaid amounts, if any, on issued and outstanding Shares may be called at any time at the discretion of the Board, provided however that calls shall be made on all the Shares in the same proportion and at the same time. Any sum, the payment of which is in arrears, automatically attracts interest in favour of the Company at the rate of ten (10) per cent. per year calculated from the date when payment was due.

6.9 The Company may redeem its own Shares within the limits set forth by the Company Act.

### **Management - Supervision**

#### **Art. 7. Appointment and Dismissal of Directors.**

7.1. The Company shall be managed by a Board composed of at least (5) five members. At least three (3) of the Directors will be Non-Executive Directors, and at least, two (2) of whom will be Independent Directors. Directors shall be elected by the Shareholders for a term terminating at the fourth (4<sup>th</sup>) Annual General Meeting following the date of their appointment and shall be re-eligible. The Shareholders shall also determine the remuneration of the Directors and the term of their office. A Director may be removed with or without cause and/or replaced, at any time, by resolution adopted by the General Meeting.

7.2. Casting Brake shall have the right to nominate for appointment and removal by the General Meeting two (2) persons or entities as directors of the Company in the event that Casting Brake holds at the time of such nomination, at least 10% of the voting rights in the share capital of the Company.

In the event that at the time of nomination of Directors the percentage of voting rights held by Casting Brake falls below 10% of the voting rights in the share capital of the Company but is above 5% of the voting rights in the share capital of the Company, Casting Brake shall have the exclusive right to nominate one (1) Board member for appointment by the General Meeting. In such case an additional Director will be nominated by Shareholders representing more than 1% of the voting rights in the share capital of the Company in accordance with Article 7.3 below provided that such Director need not be an Independent Director.

Directors nominated by Casting Brake pursuant to this Article 7.2 shall be designated individually as a “CB Director” and collectively as the “CB Directors”.

In the event, the percentage of voting rights held by Casting Brake falls below 5%, Casting Brake will lose its exclusive right to nominate any Directors for appointment by the General Meeting. In such case an additional Director will be nominated by Shareholders representing more than 1% of the voting rights in the share capital of the Company in accordance with Article 7.3 below provided that such Director need not be an Independent Director.

7.3 One or more Shareholders of the Company representing more than 1% of the voting rights in the share capital of the Company shall have the right to nominate for appointment and removal by the General Meeting at least one (1) person or entity as a Director of the Company.

7.4 The Board shall not be validly constituted and shall not validly meet until the General Meeting shall have elected the number of Directors among the nominees in accordance with this Article 7.

7.5. In the event of vacancy in the office of a Director because of death, retirement or otherwise, the remaining directors may appoint, by a majority vote and, in the case of CB Directors only, upon the exclusive proposal of the holder (s) of the Shares that nominated the Director whose office became vacant, a director to fill such vacancy until the next General Meeting.

#### **Art. 8. Meetings of the Board.**

8.1. The Board shall choose (i) from amongst the Directors a Chairman provided that if CB Directors have been appointed, the Chairman shall be appointed from amongst the CB Directors, (ii) one or more vice-chairmen and (iii) a Secretary who need not be a member of the Board.

8.2. The Board shall meet upon call by the Chairman or any vicechairman or any two Directors, at the place indicated in the notice of meeting which shall, in principle, be in Luxembourg.

8.3. Written notice of any meeting of the Board shall be given to all Directors at least 5 (five) days in advance of the date set for such meeting, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth briefly in the convening notice of the meeting of the Board.

8.4. No such written notice is required if all the Directors are present or represented during the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The written notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telefax, cable, telegram or telex, of each Director. Separate written notice shall not be required for meetings that are held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the Board.

8.5. Any Director may act at any meeting of the Board by appointing, in writing whether in original, by telefax, cable, telegram or telex, another Director as his or her proxy provided that a Director may not represent more than one other Director.

8.6. Any Director who participates in the proceedings of a meeting of the Board by means of a communication device (including a telephone or a video conference) which allows such Director to be identified and all Directors present at such meeting (whether in person or by proxy, or by means of such communication device) to hear or to be heard by all of the other members at any time shall be deemed to be present in person at such meeting and shall be counted when reckoning a quorum and shall be entitled to vote in matters considered at such meeting. A meeting held in such manner shall be deemed to be held at the registered office of the Company.

Directors who participate in the proceedings of a meeting of the Board by means of such communication device shall ratify their votes so cast by signing one copy of the minutes of the meeting.

8.7. Subject to Article 8.8 below, the Board can deliberate and/or act validly only if at least the majority of the Directors is present or represented at a meeting of the Board. Subject to Article 8.8 below, decisions shall be taken by a majority of the votes of the Directors present or represented at such meeting. In the event that at any meeting the number of votes for and against a resolution are equal, the chairman of the meeting shall have a casting vote.

#### 8.8 Resolutions of the Board relating to

- a proposal to the General Meeting regarding the appointment of an auditor;
- transactions between the Company and Directors, significant Shareholders, Shareholders with Board representation or other persons related thereto;
- any increase in the subscribed share capital within the limits of the authorised share capital in accordance with Article 5.4 of the Articles of Association and any decision to limit or cancel the preferential subscription rights of existing Shareholders in accordance with Article 5.4 of the Articles of Association;
- approval of a capital expenditure plan exceeding 7% of the yearly consolidated turnover of the Group;
- acquisition or sale of shares in subsidiaries;
- approval of indebtedness and financial liabilities, establishing mortgages/liens outside the approved annual budget exceeding (i) 2,000,000 Euro if within the ordinary course of business or (ii) 500,000 Euro if outside the ordinary course of business;
- entry into or termination of any joint ventures or acting as partner in limited or general partnerships;

proposals to the General Meeting or decisions to convene the General Meeting in matters relating to liquidation, merger, dissolution, windingup, capital decrease, share redemption, dividend distribution, and changes to the Articles of Association;

approval of any ESOP for employees/officers of the Company or the Group, provided that beneficiaries of the ESOP shall be exclusively nominated by the Chief Executive Officer.

approval of new budget for the next fiscal year as well as any amendments to it made during the fiscal year;

opening or closure of a branch or production plant;

granting credits or loans or other debts, providing guarantees or sureties of performance of duties and contracting any other off balance sheet liabilities, other than with or to Group subsidiaries,

require the approval of a majority of 4/5 of the votes of the Directors present or represented at the meeting when the Board is composed of five (5) members, and a majority of 2/3 of the votes of the Directors present or represented at the meeting, when the Board is composed of six (6) or more members, provided that in the case of resolutions relating to points (i) and (ii) the majority includes at least one Independent Director.

8.9 Resolutions of the Board relating to the remuneration of Senior Officers require the approval of a majority of the votes of the Directors present or represented at the meeting provided that the majority includes a majority of Non-Executive Directors and at least one Independent Director.

8.10. Notwithstanding the foregoing, a resolution of the Board may also be passed in writing. Such resolution shall consist of one or several documents containing the decisions and signed by each and every Director (*résolution circulaire*). The date of such resolution shall be the date of the last signature.

#### **Art. 9. Minutes of Meetings of the Board.**

9.1. The minutes of any meeting of the Board shall be signed by the Chairman who presided at such meeting, by a vice-chairman or by any two Directors of the Company.

9.2. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the Chairman or a vice-chairman or by any Director of the Company.

#### **Art. 10. Powers of the Board.**

10.1 The Board is vested with the broadest powers to perform or cause to be performed all acts of disposition and administration in the Company's interests. All powers not expressly reserved by the Company Act, or by the Articles of Association to the General Meeting fall within the competence of the Board.

10.2 The following matters are the exclusive competence of the Board and cannot be delegated in any case to the Chief Executive Officer, to one or more members of the Board or to any person or any entities:

approval of the annual budget, annual capital expenditure plan, annual operating plan and long term business plans of the Company and its subsidiaries;

approval of new business lines;

acquisition or sale of shares in subsidiaries;

approval of indebtedness, financial liabilities, and establishing mortgages/liens outside the approved annual budget exceeding (i) 2,000,000 Euro if within the ordinary course of business or (ii) 500,000 Euro if outside the ordinary course of business;

entry into or termination of any joint ventures or acting as partner in a limited or general partnership;

incorporation of subsidiaries; proposals to the General Meeting or decisions to convene the General Meeting in matters relating to liquidation, merger, dissolution, windingup, capital decrease, share redemption, dividend distribution, and changes to the Articles of Association;

entry into or termination of any contract with professional advisors for the Company and its subsidiaries with a value exceeding EUR 500,000;

acceptance, if applicable, of any internal rules of procedure for the Board or regulations relating to General Meetings;

appointment/dismissal of the Senior Officers upon exclusive proposition of the Chief Executive Officer;

approval of the remuneration of the Senior Officers of the Company upon exclusive proposition of the Chief Executive Officer;

approval of the organization structure and reporting lines between the Company and its subsidiaries and also between the subsidiaries;

approval of any ESOP for employees/officers of the Company or the Group, provided that beneficiaries of the ESOP shall be exclusively nominated by the Chief Executive Officer;

approval of any transactions which the Company conducts with Directors, significant Shareholders, Shareholders with Board representation, Senior Officers or other persons related thereto.

10.3 The Company shall be bound toward third parties (i) by the joint signature of two Directors, one of whom must be a Non-Executive Director and one of whom must be a CB Director in all matters, or (ii) in the event there are no CB Directors, by two Directors one of whom must be a Non-Executive Director, in all matters or (iii) by the single

signature of a Director or any other person to whom powers have been delegated in accordance with Article 11.1 or as set out in Article 11.4 of the Articles of Association.

#### **Art. 11. Delegation of powers.**

11.1 The Board may delegate part of its powers to one or more Directors except for those matters mentioned in Article 10.2. It may further appoint proxies (who need not be Directors) for definite transactions and revoke such appointments at any time and delegate special powers or confer special mandates on any person.

11.2 The Board will elect from among the Directors a Chief Executive Officer.

11.3 Except for the matters exclusively reserved to the Board as referred to in Article 10.2, the Board will delegate the day-to-day management of the Company's business and the power to represent the Company with respect thereto to the Chief Executive Officer.

The Company shall be bound toward third parties by the sole signature of the Chief Executive Officer of the Company in relation to matters delegated to him.

The Chief Executive Officer shall keep the Board properly informed about key business and corporate developments at the Company and its subsidiaries and key decisions to be made within his power to represent the Company and such key business and corporate decisions at subsidiaries as listed in 10.2 (i) to (xiii).

The Chief Executive Officer, in the performance of the day-to-day management of the Company will be supported by a management committee constituted of Senior Officers, appointed by the Board in accordance with 11.1. The internal rules of the management committee will be decided by the Chief Executive Officer.

#### **Art. 12. Conflict of interests.**

2.1. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Directors or officers of the Company is interested in, or is a director, associate, officer or employee of such other company or firm.

12.2. Any Director or officer of the Company who serves as director, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, solely by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

12.3 In the event that any Director of the Company may have any personal and opposite interest in any transaction of the Company submitted to the Board for approval, such Director shall make known to the Board such personal and opposite interest and shall not consider or vote upon any such transaction, and such transaction, and such director's interest therein, shall be reported to the next following General Meeting which shall ratify such transaction.

12.4 The Chief Executive Officer shall abstain from voting on matters concerning the election, dismissal or compensation of any officers of the Company appointed pursuant to Articles 11.1 and 11.6.

**Art 13. Audit Committee.** The Board may establish an audit committee to assist in the discharge of its responsibilities in the areas of financing reporting, internal control and risk management and which shall be composed of Non-Executive Directors and at least one member of which shall be an Independent Director.

**Art 14. Remuneration Committee.** The Board may establish a remuneration committee, a majority of whom shall be independent members, to be appointed and, as the case may be, remunerated by a decision of the Board, to assist the Board in the discharge of its responsibilities in the areas of the management remuneration. The Remuneration Committee's overall responsibility is to develop a remuneration policy to attract, retain and motivate those people who have the skills needed to achieve the Company's objectives year per year and which balance the interests of the Shareholders, the Company and its employees.

#### **Art. 15. Auditor.**

15.1 The operations of the Company shall be supervised by one or several independent auditor(s) (réviseurs d'entreprises). The independent auditor(s) shall be elected for a term not exceeding six years and shall be re-eligible.

15.2 The independent auditor(s) will be appointed by the General Meeting which will determine their number, their remuneration and the term of their office. The independent auditor(s) in office may be removed at any time by the General Meeting with or without cause.

### **General Meetings of Shareholders**

**Art. 16. Powers of the General Meeting.** The General Meeting properly constituted represents the entire body of Shareholders. It has the powers conferred upon it by the Company Act.

#### **Art. 17. Annual General Meeting - Other General Meetings.**

17.1 The Annual General Meeting shall be held at the registered office of the Company, or at such other place in the municipality of its registered office as may be specified in the notice of meeting, on the third Tuesday of June and in any case no later than 30 June at 11 a.m. local time.

17.2 If such day is a legal holiday, the Annual General Meeting shall be held on the next following Business Day. The Annual General Meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the Board, exceptional circumstances so require.

17.3 Other General Meetings may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

#### **Art. 18. Proceedings - Vote.**

18.1 General Meetings shall meet upon call of the Board or, if exceptional circumstances require so, by any two Directors acting jointly.

A General Meeting must be called upon written request of a group of Shareholders representing at least one tenth of the subscribed capital. In such case, the concerned Shareholders must indicate the agenda in their written request and the General Meeting shall be convened within 1 (one) month of such request.

18.2 The convening notices for any General Meeting shall contain the agenda, the hour and the place of the meeting and shall be made by announcements published twice (2) at least eight (8) days' apart and the second at least twelve (12) days before the meeting in the Mémorial and in a Luxembourg newspaper.

In the event that all Shares have been issued in registered form, the convening notice for a General Meeting may be made only by registered letter addressed to the Shareholders at least twelve (12) days before the meeting. If letters are sent to registered Shareholders while the convening notices are published according to the first paragraph of this article 18.2 such letters need not be in registered form.

18.3 One or more Shareholders representing at least ten per cent (10%) of the share capital of the Company can request the inscription of one or more items on the agenda of any General Meeting. Such request shall be notified by means of a registered letter to the registered office of the Company at least five (5) days before the General Meeting.

18.4 In case of Shares held on behalf of a Shareholder by a Depositary or a sub-depositary, as described in Article 6 of these Articles of Association, each Shareholder may exercise all rights attached to his or her Share(s) and in particular, participate in and vote at the General Meeting of the Company, upon presentation of a certificate issued by the Depositary holding the Shares (including, for the avoidance of doubt, any national securities depositories), certifying the number of Shares recorded in the relevant account in the name of the relevant Shareholder (the "Certificate").

18.5 Any Shareholder may act at any General Meeting by appointing in writing or by telefax, cable, telegram or telex as his proxy another person who need not be a Shareholder.

Any Shareholder who casts their vote by correspondence, by means of a form providing the option for a positive or negative vote or for an abstention shall be counted when reckoning a quorum at such General Meeting. The Board shall determine the format of such form. Such form must be received at the registered office of the Company at least five (5) days before the meeting.

18.6 The Certificate referred to in 18.4 must be filed at least five (5) days before the meeting with the Company at its registered address or at the address included in the convening notice or, in case the Shares are listed on a foreign regulated market, with an agent of the Company located in the country of the listing and designated in the convening notice. In the event that the Shareholder votes through proxy, the latter has to deposit his or her proxy within the same period of time at the registered office of the Company or with any local agent of the Company duly authorised to receive such proxies.

18.7 The Board may determine all other conditions that must be fulfilled in order to take part in a General Meeting.

18.8 Each Share entitles its Shareholder to one (1) vote.

18.9 Except as otherwise required by the Company Act or by these Articles of Association, resolutions at a General Meeting duly convened will be passed by a simple majority of the Shareholders present and voting, without any quorum requirements.

18.10 The following matters shall require the approval of the General Meeting acting with the quorum and majority requirements set out in Articles 18.11 and 18.12:

to change the nature of the business conducted by the Company;

an amendment or modification of these Articles of Association;

18.11 Subject to article 18.9, an extraordinary General Meeting convened to resolve upon an amendment to the Articles of Association cannot validly deliberate unless at least 50% (fifty per cent) of the issued share capital of the Company is represented at the meeting and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles of Association.

18.12 If the quorum referred to in Article 18.11 is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles of Association, by means of notices published twice, at fifteen days interval at least and fifteen days before the meeting in the Mémorial, and in two Luxembourg newspapers. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting can validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least 75% of the votes of the Shareholders present or represented.

18.13 The General Meeting, upon the request of a Shareholder, shall not be authorised to remove or alter items included in the agenda without the unanimous approval of all the Shareholders of the Company i.e. 100% of the share capital of the Company.

18.14 Before commencing any deliberations, the chairman of the General Meeting shall appoint a secretary and the Shareholders present or represented at such meeting shall appoint one or more scrutineer(s). The chairman, the secretary and the scrutineer form the meeting's board.

The minutes of the General Meeting will be signed by the members of the meeting's board and by any Shareholder who wishes to do so.

However, in case decisions of the General Meeting have to be certified, copies or extracts for use in court or elsewhere must be signed by the Chairman, a vice-chairman or any two other Directors.

**Art. 19. Financial Year.** The Company's financial year shall begin on 1<sup>st</sup> January and shall terminate on 31<sup>st</sup> December of each year.

**Art. 20. Annual Accounts.**

20.1 Each year, at the end of the financial year, the Board will draw up the annual accounts of the Company in the form required by the Company Act.

20.2 At the latest one month prior to the Annual General Meeting, the Board will submit the Company's balance sheet and profit and loss account together with its report and such other documents as may be required by law to the independent auditor who will thereupon draw up his report.

20.3 At least 15 calendar days before the Annual General Meeting, the balance sheet, the profit and loss account, the board's report, the auditor's report and such other documents as may be required by the Company Act shall be deposited at the registered office of the Company where they will be available for inspection by the Shareholders during regular business hours.

**Art. 21. Distribution of Profits.**

21.1 The credit balance on the profit and loss account, after deduction of the general expenses, social charges, write-offs and provisions for past and future contingencies as determined by the Board represents the net profit.

21.2 Every year five (5) per cent. of the net profit will be set aside in order to build up the legal reserve. This deduction ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to one tenth of the issued share capital.

21.3 The remaining balance of the net profit shall be at the disposal of the General Meeting.

21.4 Dividends, when payable, will be distributed at the time and place fixed by the Board within the limits of the decision of the General Meeting.

21.5 Interim dividends may be paid by the Board within the conditions provided for by the Company Act.

21.6 The General Meeting may decide to assign profits and distributable reserves to the reimbursements of the capital without reducing the corporate capital.

**Dissolution - Liquidation**

**Art. 22. Dissolution.** The Company may be dissolved at any time by decision of the General Meeting deliberating in the manner required for amendments to the Articles of Association.

**Art. 23. Liquidation.** In the event of the dissolution of the Company, the General Meeting, deliberating in the manner required for amendments to the Articles of Association, will determine the method of liquidation and nominate one or several liquidators and determine their powers.

**General Provision**

**Art. 24.** All matters not governed by the present Articles of Association shall be determined in accordance with the provisions of the Company Act.

For: 9,433,168 votes

Against: ( / ) votes

Abstention: 3,674,050 votes

This resolution is adopted.

There being no further business before the meeting, the same was adjourned at noon.

*Expenses*

The expenses, costs, remuneration or charges, in any form whatsoever, resulting from the present deed, are estimated approximately at two thousand euros (2,000.-EUR).

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that at the request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French version, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the meeting, the members of the bureau, known to the notary by their surnames, given names, civil status and residences, signed together with the notary the present deed, no other shareholder expressing the wish to sign.

### Follows the french version

L'an deux mille dix, le quinze juin.

Par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société "Automotive Components Europe SA" ayant son siège social à L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon (la «Société»), constituée suivant acte notarié en date du 21 juillet 2006 publié au Mémorial C, numéro 1815 du 28 septembre 2006, (l'«Assemblée Générale»).

Les statuts de la Société (les «Statuts») ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu par acte de Me Joseph Elvinger, notaire résident à Luxembourg en date du 17 juin 2010 publié au Mémorial C numéro 1417 du 22 juillet 2009.

La séance est ouverte à onze heures sous la présidence de Monsieur José Manuel CORRALES, Président du Conseil d'Administration, demeurant à Bilbao.

Le Président désigne comme secrétaire de l'Assemblée Générale Monsieur Alvaro ALDAMIZ-ECHEVARRIA, avocat, demeurant à Bilbao.

L'Assemblée Générale choisit comme scrutateur Monsieur Piotr FUGIEL, conseiller, demeurant à Varsovie et Madame Christiane MARC, avocate, demeurant à Luxembourg.

Le bureau de l'Assemblée Générale ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La présente Assemblée Générale a pour ordre du jour:

1. Modification de l'article 4.1 des Statuts dont la rédaction est la suivante:

«L'objet de la Société est l'acquisition de participations de toute forme par voie d'achat, d'échange ou dans toute autre entreprise et société, luxembourgeoise ou étrangère dans le domaine des pièces automobiles ou le domaine du moulage de produits, ainsi que la gestion, la surveillance et le développement de ces participations. La Société pourra également effectuer le transfert de ces participations par voie de vente, d'échange ou autrement.»

2. Modification de l'article 6.6 des Statuts qui stipule que le blocage des cessions d'actions ne sera possible que si non prohibé par la loi luxembourgeoise et en particulier par toute loi transposant la Directive EU 2007/36 du Parlement européen et du Conseil du 11 juillet 2007 concernant l'exercice des droits des actionnaires dans les sociétés cotées.

3. Suppression dans sa totalité de l'article 6.7 des Statuts.

4. Modification de l'article 7.1 des Statuts afin de réduire le nombre minimum d'administrateurs de sept (7) à cinq (5), dont trois (3) seront des Administrateurs Non Exécutifs et deux (2) des Administrateurs Indépendants.

5. Modification de l'article 7.3 des Statuts afin de renommer les «Administrateurs B» en «Administrateurs CB».

6. Modification de l'article 7.4 des Statuts afin de réduire de deux (2) à un (1) le nombre d'administrateurs pouvant être désignés par les actionnaires représentant plus d'1% des droits de vote dans le capital social de la Société et de supprimer l'obligation que ces administrateurs soient des Administrateurs Indépendants.

7. Modification de l'article 8.8 des Statuts afin d'allonger la liste des décisions nécessitant une majorité spéciale pour être approuvée par le conseil d'administration et de modifier les conditions de majorité pour prendre de telles décisions.

8. Modification de la liste des domaines qui relèvent de la compétence exclusive du conseil d'administration telle que stipulée à l'article 10.2 des Statuts.

9. Modification de l'article 11.2 des Statuts afin de supprimer l'interdiction qu'un même administrateur puisse agir à la fois en qualité de président et de Directeur Général.

10. Insertion d'un nouvel article 14 des Statuts «Rémunération du Comité» afin d'autoriser le conseil d'administration à nommer un comité de rémunération composé d'une majorité de membres indépendants ayant pour fonction d'assister le conseil d'administration dans la décharge de ses responsabilités en matière de rémunération de la gérance.

11. Modification de l'article 17.4 des Statuts afin de clarifier qu'un Certificat pourra être émis par le dépositaire national de valeurs mobilières (national securities depository).

12. Modification de l'article 17.10 des Statuts afin de réduire le nombre des domaines requérant l'approbation de l'Assemblée Générale selon des règles de majorité et de quorum spéciales.

13. Révision générale et renumérotation des Statuts et plus particulièrement modifications de la section «Définitions» et des «Article 5. Capital Social - Article 5.4», «Article 6. Actions - Article 6.5», «Article 7. Nomination et Révocation des Administrateurs - Article 7.2 et Article 7.6», «Article 8. Réunions du Conseil - Article 8.1», «Article 10. Pouvoirs du Conseil - Article 10.3» et «Article 11. Délégation de Pouvoirs - Article 11.5» afin de refléter, inter alia, les modifications de la définition du terme «Groupe», la sortie d'EB Holding Sarl en tant qu'actionnaire de la Société et la réalisation de l'Offre Publique Initiale .

II. Les actionnaires présents, représentés ou ayant votés par correspondance, leurs mandataires et le nombre d'actions détenu par chacun d'eux sont renseignés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents, les mandataires

des actionnaires représentés, le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire. Ladite liste restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations données par les actionnaires représentés et les formulaires de vote par correspondance reçus par la Société, après avoir été paraphés «ne varietur» par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire resteront annexés au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

III. La présente Assemblée Générale a été convoquée par publication des avis contenant l'ordre du jour dans le «Mémorial C», et le journal «Luxemburger Wort» du 25 mai 2010 et du 2 juin 2010.

Les justificatifs de ces publications sont déposés auprès du bureau de l'Assemblée Générale.

Le président informe l'Assemblée Générale que la présente Assemblée Générale ne délibérera valablement que si au moins 50% du capital social émis est présent ou représenté et que les décisions ne seront valablement adoptées que si elles sont approuvées par au moins 75% des votes émis à l'Assemblée Générale.

IV. Il résulte de la liste de présence, que sur vingt et un millions deux cent trente mille cinq cent quinze (21,230,515) actions représentant l'intégralité du capital social, un total de treize millions cent sept mille deux cent dix-huit (13.107.218.-Eur) actions sont représentées à la présente Assemblée Générale représentant 61,73% du capital social. Puisque les actions représentées représentent plus de 50% du capital social, l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points de l'ordre du jour.

V. Ces faits ayant été exposés par le président et reconnus exacts par l'Assemblée Générale, le président met aux voix des membres de l'Assemblée Générale la résolution suivante:

#### *Première résolution*

L'Assemblée Générale approuve la modification de l'article 4.1 des Statuts, dont la rédaction est maintenant la suivante:

«L'objet de la Société est l'acquisition de participations de toute forme par voie d'achat, d'échange ou dans toute autre entreprise et société, luxembourgeoise ou étrangère dans le domaine des pièces automobiles ou le domaine du moulage de produits, ainsi que la gestion, la surveillance et le développement de ces participations. La Société pourra également effectuer le transfert de ces participations par voie de vente, d'échange ou autrement.»

Pour: 13.107.218 voix

Contre: ( / ) voix

Abstention: ( / ) voix

Cette résolution est adoptée.

#### *Deuxième résolution*

L'Assemblée Générale décide d'approuver la modification de l'article 6.6 des Statuts afin de stipuler que le blocage des cessions d'actions ne sera possible que si non prohibé par la loi luxembourgeoise et en particulier par toute loi transposant la Directive EU 2007/36 du Parlement européen et du Conseil du 11 juillet 2007 concernant l'exercice des droits des actionnaires dans les sociétés cotées et dont la rédaction est maintenant la suivante:

«Sans préjudice des conditions de cession des Actions fongibles telles que prévues par l'Article 6.5 des Statuts, la cession des Actions nominatives devra se faire par une déclaration écrite de cession inscrite dans le registre des Actionnaires, datée et signée par le cédant et le cessionnaire, ou par leurs agents, à la condition que ces derniers apportent la preuve qu'ils détiennent les pouvoirs nécessaires.

A moins que la loi luxembourgeoise n'en dispose autrement, aucune inscription ne pourra être faite dans le registre des Actionnaires et aucune notification de cession ne sera reconnue par la Société pendant la période commençant à partir du 5<sup>ème</sup> jour précédant la tenue de l'Assemblée Générale à moins que la Société fixe une période plus courte.

Pour: 13.107.218

voix Contre: ( / )

voix Abstention: ( / ) voix

Cette résolution est adoptée.

#### *Troisième résolution*

L'Assemblée Générale décide d'approuver la suppression dans sa totalité de l'article 6.7 des Statuts.

Pour: 13.107.218 voix

Contre: ( / ) voix

Abstention: ( / ) voix

Cette résolution est adoptée.

#### *Quatrième résolution*

L'Assemblée Générale décide d'approuver la modification de l'article 7.1 des Statuts afin de réduire le nombre minimum d'administrateurs de sept (7) à cinq (5), dont trois (3) seront des Administrateurs Non Exécutifs et deux (2) des Administrateurs Indépendants et dont la rédaction est maintenant la suivante:



«La Société sera gérée par un Conseil composé de (i) cinq (5) membres, trois (3) d'entre eux au moins seront des Administrateurs Non-Exécutifs et deux (2) d'entre eux des Administrateurs Indépendants. Ils seront élus par les Actionnaires pour une période se terminant à la quatrième (4ème) Assemblée Générale Annuelle suivant la date de leur nomination et pourront être réélus. Les Actionnaires détermineront également la rémunération des Administrateurs et la durée de leur mandat. Un Administrateur pourra être révoqué avec ou sans raison et/ou remplacé à tout moment par une résolution de l'Assemblée Générale.»

Pour: 13.107,218 voix

Contre: ( / ) voix

Abstention: ( / ) voix

Cette résolution est adoptée.

#### *Cinquième résolution*

L'Assemblée Générale décide d'approuver la modification de l'article 7.3 des Statuts afin de re-désigner les «Administrateurs B» par les «Administrateurs CB» dont la rédaction est maintenant la suivante:

«Casting Brake aura le droit de désigner pour la nomination et la révocation par l'Assemblée Générale deux (2) personnes ou entités comme administrateurs de la Société si au moment d'une telle nomination ou révocation, EB Holding détient au moins 10% des droits de vote dans le capital social de la Société.

Dans l'hypothèse, où au moment de la nomination des Administrateurs, le pourcentage des droits de vote détenu par Casting Brake est inférieur à 10% mais supérieur à 5% des droits de vote dans le capital social de la Société, Casting Brake aura le droit exclusif de désigner pour la nomination et la révocation par l'Assemblée Générale une (1) personne ou entité en tant qu'Administrateur. Dans ce cas, un Administrateur supplémentaire sera désigné par les Actionnaires représentant plus d'1% des droits de vote du capital social de la Société conformément à l'article 7.3 ci-dessous, étant entendu qu'un tel Administrateur ne devra pas obligatoirement avoir la qualité d'Administrateur Indépendant.

Les Administrateurs désignés par Casting Brake seront définis individuellement un «Administrateur CB» et collectivement les «Administrateurs CB».

Dans l'hypothèse où le pourcentage des droits de vote de Casting Brake serait inférieur à 5%, Casting Brake perdrait son droit de désigner tout Administrateur B pour la nomination ou la révocation par l'Assemblée Générale. Dans ce cas, ces Administrateurs seront désignés par les Actionnaires représentant plus d'1% des droits de vote dans le capital social de la Société conformément à l'Article 7.3 des Statuts ci-dessous, étant entendu que ces Administrateurs ne devront pas obligatoirement avoir la qualité d'Administrateur Indépendant.»

Pour: 9.433.168 voix

Contre ( / ) voix

Abstention: 3.674.050 voix

Cette résolution est adoptée.

#### *Sixième résolution*

L'Assemblée Générale décide d'approuver la modification de l'article 7.4 des Statuts afin de réduire de deux (2) à un (1) le nombre des administrateurs pouvant être désignés par les actionnaires représentant plus d'1% des droits de vote dans le capital social de la Société et de supprimer l'obligation que ces administrateurs soient des Administrateurs Indépendants et dont la rédaction est maintenant la suivante:

«Un ou plusieurs Actionnaires détenant au moins 1% des droits de vote du capital social de la Société auront le droit de désigner pour la nomination et la révocation par l'Assemblée Générale au moins une (1) personne ou entité comme administrateur de la Société.»

Pour: 13.107.218 voix

Contre: ( / ) voix

Abstention: ( / ) voix

Cette résolution est adoptée.

#### *Septième résolution*

L'Assemblée Générale décide d'approuver la modification de l'article 8.8 des Statuts afin d'allonger la liste des décisions nécessitant une majorité spéciale pour être approuvée par le conseil d'administration et de modifier les conditions de majorité pour prendre de telles décisions et dont la rédaction est maintenant la suivante:

Les résolutions du Conseil relatives à:

(i) toute proposition faite à l'Assemblée Générale concernant la nomination du réviseur d'entreprise;

(ii) toute transaction entre la Société et les Administrateurs, les Actionnaires significatifs, les Actionnaires ayant une représentation au Conseil et toutes autres personnes concernées;

(iii) toute augmentation du capital social souscrit dans les limites du capital autorisé conformément à l'article 5.4 des Statuts et toute décision pour limiter ou supprimer le droit préférentiel de souscription des Actionnaires existants conformément à l'article 5.4 des Statuts;

(iv) approbation d'un plan d'augmentation du capital excédant plus de 7% du roulement annuel consolidé du Groupe;

(v) acquisition ou cession d'actions détenues dans les filiales;

(vi) approbation des dépenses, endettements, responsabilités, mise en place d'hypothèque/garantie, et conclusion/extinction de contrats conclu à l'extérieur du budget annuel approuvé excédant (i) 2.000.000 euros si à l'intérieur de la conduite normale des affaires de la Société et (ii) 500.000 euros si à l'extérieur de la conduite normale des affaires de la Société;

(vii) exécution ou extinction de tout «Joint Venture» ou agissant en tant qu'associé dans des sociétés en nom collectif ou des sociétés en commandite simple;

(viii) propositions à l'Assemblée Générale ou décisions de convoquer l'Assemblée Générale pour statuer sur la liquidation, fusion, dissolution, réduction de capital, remboursement d'actions, distribution de dividendes et modification statutaire;

(ix) approbation de tout POSA pour les employés, officiers de la Société et du Groupe, étant entendu que les bénéficiaires du POSA seront exclusivement nommés par le Directeur Général;

(x) approbation d'un nouveau budget pour la nouvelle année fiscale ainsi que toute modification à faire durant l'année fiscale;

(xi) ouverture et fermeture de toute succursale ou plan de production;

(xii) accorder des crédits ou prêts ou autres dettes, garanties ou sûretés de performance de devoirs et contracter tout autre dette du bilan, autre qu'avec ou en faveur des filiales du Groupe; requièrent l'approbation avec une majorité de 4/5 des votes des Administrateurs présents ou représentés à la réunion lorsque le Conseil est composé de cinq (5) membres et avec une majorité de 2/3 des votes des Administrateurs présents ou représentés à la réunion, lorsque le Conseil est composé de six (6) membres ou plus, étant entendu qu'en cas de résolutions concernant les points (i) et (ii) ci-dessus, la majorité inclue au moins un Administrateur Indépendant.»

Pour: 9.433.168

voix Contre: ( / ) voix

Abstention: 3.674.050 voix

Cette résolution est adoptée.

#### *Huitième résolution*

L'Assemblée Générale décide d'approuver de modifier la liste des décisions qui relèvent de la compétence exclusive du conseil d'administration telle qu'indiquée à l'Article 10.2 des Statuts et dont la rédaction est la suivante:

«Les domaines suivants sont de la compétence exclusive du Conseil et ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une délégation au Directeur Général, à un ou plusieurs membres du Conseil ou à toute personne ou entités:

(i) approbation du budget annuel, du plan des dépenses annuelles de capitaux, du plan opérationnel annuel et du plan de business à long terme de la Société et de ses filiales;

(ii) approbation de nouveaux projets de business;

(iii) acquisition ou cessions des actions dans les filiales;

(iv) approbation des dépenses, endettements, responsabilités, mise en place d'hypothèque/garantie, et conclusion/extinction de contrats conclus à l'extérieur du budget annuel approuvé excédant (i) 2.000.000 euros si à l'intérieur de la conduite normale des affaires de la Société et (ii) 500.000 euros si à l'extérieur de la conduite normale des affaires de la Société;

(v) conclusion et extinction de «Joint Venture» ou d'agissement en tant qu'associé dans des sociétés en nom collectif ou des sociétés en commandite simple;

(vi) constitution de filiales;

(vii) proposition à l'Assemblée Générale ou décisions de convoquer l'Assemblée Générale en ce qui concerne des sujets tels que la liquidation, la fusion, la dissolution, la réduction de capital, le rachat d'actions, la distribution de dividendes, et la modification des Statuts;

(viii) conclusion ou extinction de tout contrat conclu avec des conseillers professionnels pour la Société et ces filiales dont la valeur excède 500.000 euros;

(ix) acceptation si applicable du règlement intérieur du Conseil ou du règlement intérieur de l'Assemblée Générale;

(x) nomination/révocation des Officiers Seniors sur proposition exclusive du Directeur Général;

(xi) approbation de la rémunération des Officiers Seniors de la Société sur proposition exclusive du Directeur Général;

(xii) approbation des structures d'organisation et des lignes de reporting entre la Société et ces filiales de la Société et entre les filiales;

(xiii) approbation d'un POSA pour tout salarié/officier de la Société ou du Groupe, étant entendu que les bénéficiaires du POSA doivent être exclusivement désignés par le Directeur Général;

(xiv) approbation de toute transaction entreprise par la Société avec le Conseil, les Actionnaires significatifs, les Actionnaires ayant une représentation au Conseil et toute personne concernée.»

Pour: 9.433.168 voix

Contre: ( / ) voix

Abstention: 3.674.050 voix

Cette résolution est adoptée.

#### *Neuvième résolution*

L'Assemblée Générale décide d'approuver la modification de l'article 11.2 des Statuts afin de supprimer l'interdiction qu'un même administrateur puisse agir à la fois en qualité de président et de Directeur Général et dont la rédaction est la suivante:

«Le Conseil élira parmi les Administrateurs, le Directeur Général».

Pour: 12.107.218 voix

Contre: ( / ) voix

Abstention: 3.674.050 voix

Cette résolution est adoptée.

#### *Dixième résolution*

L'Assemblée Générale décide d'insérer un nouvel article 14 des Statuts «Rémunération du Comité» afin d'autoriser le conseil d'administration de nommer un comité de rémunération composé d'une majorité de membres indépendants ayant pour fonction d'assister le conseil d'administration dans la décharge de ses responsabilités en matière de rémunération de la gérance et dont la rédaction est la suivante.

« **Art. 14. Comité de Rémunération.** Le Conseil pourra mettre en place un comité de rémunération, dont la majorité de ses membres devra être indépendant, qui seront nommés, et le cas échéant rémunérés par une décision du Conseil, fin d'assister le Conseil dans la décharge de ses responsabilités en matière de rémunération de la gérance. La responsabilité générale du Comité de Rémunération sera de développer une politique de rémunération afin d'attirer, de retenir et de motiver ses membres ayant des compétences pour permettre à la Société de réaliser ses objectifs année après année et qui seront en adéquation avec les intérêts des actionnaires, de la Société et ses employés.»

Pour: 13.107.218 voix

Contre: ( / ) voix

Abstention: ( / ) voix

Cette résolution est adoptée.

#### *Onzième résolution*

L'Assemblée Générale décide d'approuver de modifier l'article 17.4 des Statuts afin de clarifier que le Certificat puisse être émis par un dépositaire national de valeurs mobilières (national securities depository) et dont la rédaction est la suivante:

«Dans le cas où les Actions sont tenues au nom des Actionnaires par un Dépositaire ou un sous-dépositaire, tel que défini à l'Article 6 des présents Statuts, chaque Actionnaire exercera ces droits attachés à ses Actions et en particulier participera et votera à l'Assemblée Générale de la Société, sur présentation d'un certificat émis par le Dépositaire détenteur des Actions (incluant également tout dépositaire national de valeurs mobilières), certifiant le nombre des Actions inscrites sur le compte au nom de l'Actionnaire concerné (le «Certificat»).

Pour: 13.107.218 voix

Contre: ( / ) voix

Abstention: ( / ) voix

Cette résolution est adoptée.

#### *Douzième résolution*

L'Assemblée Générale décide d'approuver la modification de l'article 17.10 des Statuts afin de réduire le nombre de décisions qui requièrent l'approbation de l'Assemblée Générale selon des conditions de quorum et de majorité spéciales et dont la rédaction est la suivante:

«Les domaines suivants requièrent l'approbation de l'Assemblée Générale conformément aux obligations de quorum et de majorité telles que définies aux Articles 18.11 et 18.12:

- changer la nature des affaires dirigées par la Société;
- compléter ou modifier les Statuts.»

Pour: 13.107.218 voix

Contre: ( / ) voix

Abstention: ( / ) voix

Cette résolution est adoptée.

#### *Treizième résolution*

L'Assemblée décide d'approuver la révision générale et la renumérotation des Statuts et plus particulièrement d'approuver la modification de la section Définitions et des «Article 5- Capital Social - Article 5.4», «Article 6. Actions - Article 6.5», «Article 7. Nomination et Révocation des Administrateurs - Article 7.2 et Article 7.6», «Article 8. Réunions du Conseil - Article 8.1», «Article 10. Pouvoirs du Conseil - Article 10.3» et «Article 11. Delegation de Pouvoirs - Article 11.5» afin de refléter, inter alia, les modifications de la définition du terme «Groupe», la sortie d'EB Holding Sàrl en tant qu'actionnaire de la Société et la réalisation de l'Offre Publique Initiale .

#### **Suit la version française**

##### *Définitions*

Assemblée Générale Annuelle signifie l'assemblée générale ordinaire de chaque année des actionnaires de la Société;  
Statuts signifient les statuts de la Société, tels que modifiés périodiquement;

Conseil signifie le conseil d'administration de la Société; il est nommé périodiquement conformément à l'article 7, et le terme Administrateur est à interpréter en conséquence;

Jour Ouvrable signifie un jour (sauf le samedi et le dimanche) pendant lequel les banques sont généralement ouvertes en Espagne, en Pologne et au Luxembourg;

Casting Brake signifie Casting Brake S.L., une société constituée selon les lois d'Espagne, ayant son siège sis à Bilbao (Espagne), ayant comme numéro d'identification fiscale B-95245064 et enregistrée au Registre du Commerce de Vizcaya le 24 février 2003, livre 4261, Folio 59 et page BI36008;

Administrateur CB signifie l(es) Administrateur(s) élu(s) sur nomination de Casting Brake;

Certificats aura le sens indiqué à l'article 18.4 des Statuts;

Président signifie le président du Conseil;

Directeur Général signifie le membre du Conseil nommé en tant que directeur général conformément à l'Article 11.2;

Société signifie Automotive Components Europe S.A. (en abrégé «A.C.E. S.A.»);

Loi sur les Sociétés Commerciales signifie la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée;

Dépositaire et Dépositaires sont définis à l'Article 6.5 des présents Statuts;

POSA signifie un «plan d'option de souscription d'actions» de la Société;

Assemblée générale signifie l'assemblée générale des actionnaires de la Société;

Groupe signifie le groupe de sociétés avec structure de société holding, se composant de la Société en tant que personne morale holding, et toutes autres sociétés pour lesquelles la Société est dans l'obligation d'établir des comptes consolidés conformément à la Directive 83/349/CE;

Administrateur Indépendant signifie un administrateur indépendant selon le sens de l'annexe II de la recommandation relative aux Recommandations de la Commission Européenne en date du 15 février 2005 concernant le rôle des administrateurs non-exécutifs (et les membres du conseil de surveillance) des sociétés cotées en bourse ainsi que les membres des comités du conseil d'administration (ou du conseil de surveillance) élus par l'Assemblée Générale.

Mémorial signifie le Mémorial Recueil des Associations, la gazette officielle du Luxembourg;

Administrateurs Non-Exécutifs signifient le(s) membre(s) du Conseil qui ne sont ni des Officiers Seniors, ni des employés de la Société ou du Groupe;

Secrétaire signifie le secrétaire du Conseil nommé conformément à l'article 8.1 des Statuts;

Officier Senior signifie les officiers de la Société nommés par le Conseil conformément à l'article 11.6 des Statuts;

Actionnaires signifient l'ensemble des détenteurs d'Actions;

Actions signifient l'ensemble des Actions déjà émises ou non dans le capital social de la Société ayant une valeur nominale de quinze centimes d'euros (€0,15),

#### **Dénomination - Siège social - Durée - Objet**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il est constitué par les présentes entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires d'Actions émises par la suite, une société anonyme sous la dénomination de AUTOMOTIVE COMPONENTS EUROPE S.A. (en abrégé «A.C.E. S.A.») (la Société).

**Art. 2. Siège social.**

2.1 Le siège de la Société est établi à Luxembourg-Ville. Il pourra être transféré à tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision de l'assemblée générale délibérant comme en matière de modification des statuts. Il pourra être transféré à l'intérieur de la municipalité de la ville de Luxembourg par simple décision du Conseil.

2.2 Le Conseil aura en outre le droit d'établir des bureaux, centres administratifs et représentations dans tout endroit qu'il considérera comme approprié, à l'intérieur comme à l'extérieur du Grand-Duché de Luxembourg.

2.3 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou sont imminents, le siège pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle restera une société luxembourgeoise. Une déclaration sur le transfert provisoire du siège à l'étranger sera portée à l'attention de tiers par le cadre de la Société le mieux placé à cet effet dans ces circonstances particulières.

**Art. 3. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4. Objet social.**

4.1 L'objet de la Société est l'acquisition de participations de toute forme par voie d'achat, d'échange, ou dans toute autre entreprise et société, luxembourgeoise ou étrangère dans le domaine des pièces automobiles ou le domaine du moulage de produits, ainsi que la gestion, la surveillance et le développement de ces participations. La Société pourra également effectuer le transfert de ces participations par voie de vente, d'échange ou autrement.

4.2 La Société pourra également acquérir et développer tous brevets, marques et autre droit intellectuel et immatériel, ainsi que tous autres droits y attachés ou pouvant les compléter.

4.3 La Société pourra contracter des emprunts de toute forme, et en particulier par voie d'émission d'obligations, convertibles ou non, prêt bancaire ou prêts aux actionnaires, et octroyer à d'autres sociétés dans lesquelles elle détient une participation tous supports, prêts, avances ou garanties.

4.4 En outre, la Société peut avoir une participation dans tous titres, dépôts en espèces, certificats du trésor, et toute autre forme d'investissement, en particulier des actions, obligations, options ou bons d'option, les acquérir par voie d'achat, de souscription ou de toute autre manière, les vendre ou les échanger.

4.5 Elle peut effectuer toutes transactions industrielles, commerciales, financières, sur biens meubles ou immeubles, qui sont directement ou indirectement liées, en tout ou en partie, avec son objet social.

4.6 Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement pour son propre compte ou pour le compte de tiers, seule ou en association, en effectuant toutes opérations pouvant faciliter l'objet mentionné ci-dessus ou l'objet de sociétés dans lesquelles la Société tient une participation.

4.7 En général, la Société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance qu'elle jugera utiles dans la réalisation de son objet; elle pourra également accepter tout mandat d'administrateur dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, avec ou sans rémunération.

**Capital social - Actions****Art. 5. Capital social.**

5.1 Le capital souscrit de la Société est fixé à 3.184.577,25 EUR (trois millions cent quatre-vingt quatre mille cinq cent soixante dix sept euros et vingt cinq centimes), représenté par 21.230.515 (vingt et un millions deux cent trente mille cinq cent quinze) Actions d'une valeur nominale de quinze centimes d'euros (€ 0,15) chacune.

Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par une décision de l'Assemblée Générale selon le quorum et les règles de votes applicable pour toute modification des Statuts.

Le capital autorisé de la Société (incluant le capital souscrit) est fixé à €3.759.393,75 (trois millions sept cent cinquante-neuf mille trois cent quatre-vingt-treize euros et soixante-quinze centimes) représenté par vingt-cinq millions soixante-deux mille six cent vingt-cinq (25.062.625) Actions ayant une valeur nominale de quinze centimes d'euros (€0,15) chacune. Le capital autorisé peut être augmenté ou réduit par décision de l'Assemblée Générale votant selon le quorum et la majorité requis pour toute modification des Statuts.

Le Conseil est autorisé, pendant une période de cinq (5) ans à compter de la date de publication des résolutions de l'Assemblée Générale adoptant l'introduction du capital autorisé, sans préjudice d'éventuelles modifications, d'augmenter le cas-échéant le montant du capital social souscrit en totalité ou en partie, par l'émission d'Actions ayant une valeur nominale de quinze centimes d'euros (€0,15) selon les limites du montant du capital autorisé. Conformément à ces augmentations de capital, les Actions seront émises en contrepartie d'un apport en numéraire, ou selon les dispositions applicables de la loi, en contrepartie d'un apport en nature, à un prix, ou dans le cas où les Actions sont émises par incorporation des réserves, d'un montant qui ne peut être inférieur à la valeur nominale desdites Actions.

Ces augmentations de capital seront souscrites par l'émission d'Actions avec ou sans prime d'émission, au choix du Conseil .

Un maximum d'un million deux mille cinq cent cinq (1.002.505) Actions pourront être émises par la conversion des options de souscription d'actions émises par la Société (ou ces filiales) conformément au plan d'option de souscription

d'actions («POSA») établi en faveur des administrateurs, managers ou employés de la Société ou du Groupe ou de toutes options de souscription d'actions émises le cas-échéant par la Société. Dans l'hypothèse, où conformément au POSA, les limites du capital autorisé n'ont pas été atteintes, le Conseil peut décider, selon sa propre discrétion, d'augmenter le capital souscrit selon les limites dudit capital autorisé par l'émission d'Actions supplémentaires.

Le Conseil est autorisé à limiter ou supprimer le droit préférentiel de souscription des Actionnaires existants le cas-échéant dans un tel cas.

Le Conseil peut déléguer à toute personne dûment autorisée, le devoir d'accepter les souscriptions et de recevoir le paiement direct en numéraire ou en nature au prix des Actions émises en totalité ou en partie en connexion avec ladite augmentation de capital.

A chaque fois que le Conseil procède à une augmentation de capital totale ou partielle tel qu'autorisée conformément aux dispositions précédentes, l'Article 5.1 des Statuts devra être modifié afin de refléter ladite augmentation de capital.

#### **Art. 6. Actions.**

6.1 Les Actions de la Société auront la forme d'actions nominatives ou d'actions au porteur, au choix du ou des Actionnaires.

6.2 Un registre des Actions sera tenu au siège où il sera à disposition des Actionnaires pour consultation. La propriété des Actions nominatives sera établie par une inscription dans le registre des Actions de la Société.

6.3 Les certificats de ces inscriptions seront prises dans un registre à souches et signés par le Président du Conseil et un autre Administrateur ou, si aucun président n'a été désigné, par la signature de deux Administrateurs.

6.4 Le détenteur des Actions au porteur sera considéré comme le propriétaire desdites actions au porteur.

6.5 Les Actions peuvent être détenues au nom d'une ou plusieurs personnes au moyen d'un système de règlement des transactions de valeurs mobilières ou par l'opérateur d'un tel système ou au nom d'un dépositaire professionnel de valeur mobilière ou de tout autre dépositaire (de tels systèmes, professionnels ou autres dépositaires sont définis ci-après les «Dépositaires» ou individuellement un «Dépositaire» ou par un sous-dépositaire nommé par un ou plusieurs Dépositaires. Dans une telle hypothèse, la Société, ayant reçu de la part du Dépositaire en charge du placement des Actions sur un compte, un certificat, ayant pour objet d'autoriser les personnes détenteurs d'Actions d'exercer les droits attachés à leurs Actions, incluant le droit d'être admis et de voter aux Assemblées Générales. Le Conseil devra déterminer les exigences légales que devront refléter lesdits certificats. Nonobstant ce qui précède, la Société devra procéder au paiement, par versement de dividendes, ou autre, au moyen d'espèce, d'actions ou de tout autre actif au Dépositaire ou au sous-dépositaire seulement, conformément à leurs instructions et un tel paiement aura pour conséquence de libérer la Société.

Sans préjudice des conditions de cession des Actions fongibles telles que prévues par l'Article 6.5 des Statuts, la cession des Actions nominatives devra se faire par une déclaration écrite de cession inscrite dans le registre des Actionnaires, datée et signée par le cédant et le cessionnaire, ou par leurs agents, à la condition que ces derniers apportent la preuve qu'ils détiennent les pouvoirs nécessaires.

A moins que la loi luxembourgeoise n'en dispose autrement, aucune inscription ne pourra être faite dans le registre des Actionnaires et aucune notification de cession ne sera reconnue par la Société pendant la période commençant à partir du 5<sup>ème</sup> jour précédent la tenue de l'Assemblée Générale et se terminant au jour de ladite Assemblée Générale à moins que la Société fixe une période plus courte.

La Société reconnaîtra un seul détenteur par Action. Dans le cas d'une Action détenue par une ou plusieurs personnes, la Société aura le droit de suspendre l'exercice de l'ensemble des droits attachés à ladite Action jusqu'à ce qu'une personne soit désignée comme étant le propriétaire unique en relation avec la Société. La même règle s'appliquera dans le cas d'un conflit entre l'usufruitier et le nu-propriétaire d'une Action ou entre le constituant d'un gage et le bénéficiaire dudit gage.

Les montants non payés, le cas échéant, sur des Actions émises et en circulation pourra faire l'objet d'un appel à tout moment à la seule discrétion du Conseil, sous condition, toutefois, que ces appels se fassent pour toutes les Actions dans une même proportion et au même moment. Toute somme impayée sera automatiquement chargée d'intérêts en faveur de la Société au taux de dix (10) pour cent par an, calculée à partir de la date d'échéance du paiement.

La Société pourra racheter ses propres actions dans les limites prévues par la Loi sur les Sociétés Commerciales.

#### **Gestion - Surveillance**

##### **Art. 7. Nomination et Révocation d'Administrateurs.**

7.1. La Société sera gérée par un Conseil composé de (i) cinq (5) membres au moins, trois (3) d'entre eux devront être des Administrateurs Non-Exécutifs et (ii) deux (2) d'entre eux des Administrateurs Indépendants. Ils seront élus par les Actionnaires pour une période se terminant à la quatrième (4<sup>ème</sup>) Assemblée Générale Annuelle suivant la date de leur nomination et pourront être réélus. Les Actionnaires détermineront également la rémunération des Administrateurs et la durée de leur mandat. Un Administrateur pourra être révoqué avec ou sans raison et/ou remplacé à tout moment par une résolution de l'Assemblée Générale.

7.2 Casting Brake aura le droit de désigner pour la nomination et la révocation par l'Assemblée Générale deux (2) personnes ou entités comme administrateurs de la Société si au moment d'une telle nomination ou révocation, Casting Brake détient au moins 10% des droits de vote dans le capital social de la Société.

Dans l'hypothèse, où au moment de la nomination des Administrateurs, le pourcentage des droits de vote détenu par Casting Brake est inférieur à 10% mais supérieur à 5% des droits de vote dans le capital social de la Société, Casting Brake aura le droit exclusif de désigner pour la nomination et la révocation par l'Assemblée Générale, une (1) personne ou entité en tant qu'Administrateur. Dans ce cas, un Administrateur supplémentaire sera désigné par les Actionnaires représentant plus d'1% des droits de vote du capital social de la Société conformément à l'article 7.3 ci-dessous, étant entendu qu'un tel Administrateur ne devra pas obligatoirement avoir la qualité d'Administrateur Indépendant.

Les Administrateurs désignés par Casting Brake seront définis individuellement un «Administrateur CB» et collectivement les «Administrateurs CB».

Dans l'hypothèse où le pourcentage des droits de vote de Casting Brake serait inférieur à 5%, Casting Brake perdrait son droit de désigner tout Administrateur pour la nomination ou la révocation par l'Assemblée Générale. Dans ce cas, ces Administrateurs seront désignés par les Actionnaires représentant plus d'1% des droits de vote dans le capital social de la Société conformément à l'Article 7.3 des Statuts ci-dessous, étant entendu que ces Administrateurs ne devront pas obligatoirement avoir la qualité d'Administrateur Indépendant.

7.3 Un ou plusieurs Actionnaires détenant au moins 1% des droits de vote du capital social de la Société auront le droit de désigner pour la nomination et la révocation par l'Assemblée Générale au moins une (1) personne ou entité comme administrateur de la Société.

Le Conseil ne pourra pas être valablement constitué et ne pourra pas valablement se réunir jusqu'à ce que l'Assemblée Générale élise le nombre d'Administrateurs au sein des nommés conformément avec le présent Article 7.

Dans le cas d'une vacance dans la fonction d'un Administrateur pour cause de décès, retraite ou toute autre raison, les Administrateurs restants pourront nommer, par vote majoritaire - et dans le cas des Administrateurs CB seulement, sur proposition par les détenteurs de la catégorie d'Actions qui avaient désigné un Administrateur dont le poste est devenu vacant, un Administrateur pour pourvoir à cette vacance jusqu'à l'Assemblée Générale suivante.

#### **Art. 8. Réunions du Conseil.**

8.1. Le Conseil nommera en son sein (i) un Administrateur en tant que président du Conseil (le «Président»), étant entendu que dans le cas où des Administrateurs CB ont été nommés, le Président du Conseil devra être un Administrateur CB; (ii) un ou plusieurs vice-président(s) et (iii) pourra choisir un secrétaire (le Secrétaire) ne devant pas obligatoirement être un membre du Conseil.

8.2. Le Conseil se réunira sur convocation du Président ou du vice-président ou de deux Administrateurs au lieu indiqué dans la convocation à la réunion qui sera tenue, en principe, à Luxembourg.

8.3. Une notification écrite sur toute réunion du Conseil sera adressée à tous les Administrateurs au moins cinq (5) jours avant la date fixée pour cette réunion, excepté en cas d'urgence; dans ce cas, la nature de ces circonstances sera indiquée brièvement dans les convocations à la réunion du Conseil.

8.4 Une convocation écrite n'est pas nécessaire lorsque tous les Administrateurs sont présents ou représentés à la réunion et déclarent avoir été dûment informés sur l'ordre du jour de la réunion. Il pourra être renoncé à une convocation écrite par chacun des Administrateurs que ce soit par lettre, télécopieur, câble, télégramme ou télex. Des convocations écrites séparées ne sont pas obligatoires pour des réunions tenues aux heures et lieux indiqués dans un plan adopté au préalable par une résolution du Conseil.

8.5 Chaque Administrateur pourra agir dans toute réunion du Conseil en désignant par écrit, que ce soit par lettre, télécopieur, câble, télégramme ou télex, un autre Administrateur comme son représentant, étant entendu qu'un Administrateur ne pourra pas représenter plus d'un Administrateur.

8.6 Tout Administrateur qui participe à une réunion du Conseil au moyens de procédés de communication (incluant un téléphone ou une vidéo conférence) permettant à cet Administrateur d'être identifié et à tous les Administrateurs présents à la réunion (en personne, par procuration, ou au moyen d'un procédé de communication) d'entendre et d'être entendu par tous les autres Administrateurs à tout instant, doit être considéré comme présent en personne à cette réunion et doit être pris en compte pour le calcul du quorum et doit être en droit de voter sur tous les sujets discutés lors de la réunion. Une réunion tenue de cette manière doit être considérée comme ayant été tenue au siège social de la Société.

Les Administrateurs qui participent à une réunion du Conseil au moyen d'un procédé de communication devront ratifier leur vote en signant une copie des minutes de la réunion.

8.7 Conformément à l'Article 8.8 ci-dessous, le Conseil ne pourra délibérer et/ou agir valablement que si au moins la majorité des Administrateurs de la Société est présente ou représentée dans une réunion du Conseil. Au cas où le nombre de voix pour ou contre une résolution devait être égal dans une réunion, le Président de la réunion aura la voix prépondérante.

8.8 Les résolutions du Conseil relatives à:

toute proposition à l'Assemblée Générale concernant la nomination du réviseur d'entreprise; et

toute transaction entre la Société et les Administrateurs, les Actionnaires significatifs, les Actionnaires ayant une représentation au Conseil et toutes autres personnes concernées;

toute augmentation du capital social souscrit dans les limites du capital autorisé conformément à l'article 5.4 des Statuts et toute décision pour limiter ou supprimer le droit préférentiel de souscription des Actionnaires existants conformément à l'article 5.4 des Statuts;

approbation d'un plan d'augmentation du capital excédant plus de 7% du roulement annuel consolidé du Groupe;  
acquisition ou cession d'actions détenues dans les filiales;

approbation des dépenses, endettements, responsabilités, mise en place d'hypothèque/garantie, et conclusion/extinction de contrats conclu à l'extérieur du budget annuel approuvé excédant (i) 2.000.000 euros si à l'intérieur de la conduite normale des affaires de la Société et (ii) 500.000 euros si à l'extérieur de la conduite normale des affaires de la Société;

exécution ou extinction de tout «Joint Venture» ou agissant en tant qu'associé dans des sociétés en nom collectif ou des sociétés en commandite simple;

propositions à l'Assemblée Générale ou décisions de convoquer l'Assemblée Générale pour statuer sur la liquidation, fusion, dissolution, réduction de capital, remboursement d'actions, distribution de dividendes et modification statutaire;

approbation de tout POSA pour les employés, officiers de la Société et du Groupe, étant entendu que les bénéficiaires du POSA seront exclusivement nommés par le Directeur Général;

approbation d'un nouveau budget pour la nouvelle année fiscale ainsi que toute modification à faire durant l'année fiscale;

ouverture et fermeture de toute succursale ou plan de production; accorder des crédits ou prêts ou autres dettes, garanties ou sûretés de performance de devoirs et contracter toute autre dette de bilan, autre qu'avec ou en faveur des filiales du Groupe;

requièrent l'approbation avec une majorité de 4/5 des votes des Administrateurs présents ou représentés à la réunion lorsque le Conseil est composé de cinq (5) membres et avec une majorité de 2/3 des votes des Administrateurs présents ou représentés à la réunion, lorsque le Conseil est composé de six (6) membres ou plus, étant entendu qu'en cas de résolutions concernant les points (i) et (ii) ci-dessus, la majorité inclue au moins un Administrateur Indépendant.

8.9 Les résolutions du Conseil relatives à la rémunération des Officiers Seniors requièrent l'approbation par la majorité des votes des Administrateurs présents ou représentés à la réunion du Conseil étant entendu que la majorité inclue celle des Administrateurs Non-Exécutifs et le vote d'au moins un Administrateur Indépendant.

8.10. En dépit de ce qui précède, une résolution du Conseil pourra également être adoptée par écrit. Cette résolution consistera en un ou plusieurs documents contenant les décisions et sera signée par chacun des Administrateurs (résolution circulaire). La date de cette résolution sera celle de la dernière signature.

#### **Art. 9. Procès-verbaux de réunions du Conseil.**

9.1 Les procès-verbaux de toute réunion du Conseil devront être signés par le Président qui aura présidé à cette réunion, ou par le vice-président ou par deux Administrateurs de la Société.

Des copies ou extraits de ces procès-verbaux destinés à être produits en justice ou autrement seront signés par le Président ou par le vice-président ou par un des Administrateurs de la Société.

#### **Art. 10. Pouvoirs du Conseil.**

10.1 Le Conseil est investi des pouvoirs les plus larges pour faire ou initier tous les actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément par la Loi sur les Sociétés Commerciales ou par les présents Statuts à l'Assemblée Générale relèvent de la compétence du Conseil.

10.2 Les domaines suivants sont de la compétence exclusive du Conseil et ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une délégation au Directeur Général, à un ou plusieurs membres du Conseil ou à toute personne ou entité:

(i) approbation du budget annuel, du plan des dépenses annuelles en capitaux, du plan opérationnel annuel et du plan de business à long terme de la Société et de ses filiales;

(ii) approbation de nouveaux projets de business;

(iii) acquisition ou cession des actions dans les filiales;

(iv) approbation des dépenses, endettements, responsabilités, mise en place d'hypothèque/garantie et conclusion/extinction de contrats conclus à l'extérieur du budget annuel approuvé excédant (i) 2.000.000 euros si à l'intérieur de la conduite normale des affaires de la société et (ii) 500.000 si à l'extérieur de la conduite normale des affaires de la Société;

(v) conclusion et extinction de «Joint Venture» ou d'agissement en tant qu'associé dans des sociétés en nom collectif ou des sociétés en commandite simple;

(vi) constitution de filiales;

(vii) propositions à l'Assemblée Générale or décisions de convoquer l'Assemblée Générale en ce qui concerne des sujets tels que la liquidation, la fusion, la dissolution, la réduction de capital, le rachat d'actions, la distribution de dividendes, et la modification des Statuts;

(viii) conclusion ou extinction de tout contrat conclu avec des conseillers professionnels pour la Société et ces filiales dont la valeur excède 500.000 euros;

(ix) acceptation si applicable du règlement intérieur du Conseil ou du règlement intérieur de l'Assemblée Générale;



- (x) nomination/révocation des Officiers Seniors sur proposition exclusive du Directeur Général;
- (xi) approbation de la rémunération des Officiers Seniors de la Société sur proposition exclusive du Directeur Général;
- (xii) approbation des structures d'organisation et des lignes de reporting entre la Société et ces filiales et entre les filiales;
- (xiii) approbation d'un POSA pour tout salarié/officier de la Société ou du Groupe, étant entendu que les bénéficiaires du POSA doivent être exclusivement désignés par le Directeur Général;
- (xiv) approbation de toute transaction entreprises par la Société avec le Conseil, les Actionnaires significatifs, les Actionnaires ayant une représentation au Conseil et toute personne concernée.

La Société sera liée envers les tiers par (i) la signature conjointe de deux Administrateurs, dont l'un devra être obligatoirement un Administrateur Non-Exécutif et l'autre un Administrateur CB dans tous domaines ou (ii) dans l'hypothèse où il n'y a pas d'Administrateur CB par la signature conjointe de deux Administrateurs dont l'un devra être un Administrateur Non-Exécutif ou (iii) par la signature individuelle d'un Administrateur ou de toute autre personne dans le cas d'une délégation conformément à l'Article 11.1 ou à l'article 11.4 des Statuts.

#### **Art. 11. Délégation de pouvoirs.**

11.1 Le Conseil peut déléguer une partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs Administrateurs à l'exception des domaines définis à l'Article 10.2. il peut également désigner d'autres mandats (autres que des Administrateurs) pour des transactions déterminées et révoquer de telle désignation à tout moment et peut également déléguer tous pouvoirs spéciaux ou tous mandats spéciaux à toute personne.

11.2 Le Conseil élira parmi les Administrateurs le Directeur-Général.

11.3 A l'exception des domaines spécifiquement réservés au Conseil tels que définis à l'Article 10.2 des Statuts, le Conseil pourra déléguer la gestion journalière de la Société et le pouvoir de représenter la Société au Directeur Général"

La Société sera liée envers les tiers par la signature individuelle du Directeur-Général de la Société en ce qui concerne les matières qui lui ont été déléguées.

Le Directeur Général devra garder dûment informé le Conseil sur tout point de business ou sur les développements sociaux de la Société et de ses filiales et sur toutes décisions importantes prises par ses pouvoirs pour représenter la Société et sur les décisions de business ou sociales des filiales telles qu'indiquées à l'article 10.2 (i) à (xiii).

Le Directeur Général dans l'accomplissement de la gestion journalière de la Société, devra être assisté par un comité de gestion composé d'Officier Seniors de la Société, nommés par le Conseil conformément à l'article 11.1 des Statuts. Le règlement intérieur du comité de gestion devra être décidé par le Directeur Général.

#### **Art. 12. Conflit d'intérêts.**

12.1. Aucun contrat ni aucune autre transaction entre la Société et une autre société ou entreprise ne pourront être affectés ou invalidés par le fait qu'un ou plusieurs Administrateurs ou cadres de la Société détiennent un intérêt dans cette autre société ou entreprise, ou en est/sont administrateur(s), associé(s), cadre(s) ou employé(s).

12.2 Un Administrateur ou cadre de la Société avec fonction d'administrateur, cadre ou employé d'une société ou entreprise avec laquelle la Société passe des contrats ou entre autrement en relations d'affaires ne sera pas, par la seule raison de cette affiliation avec telle autre société ou entreprise, privé du droit de délibérer, de voter ou d'agir en ce qui concerne des matières en relation avec ces contrats ou autres affaires.

12.3 Au cas où un Administrateur de la Société a un intérêt personnel et opposé dans une transaction de la Société, cet administrateur sera tenu d'informer le Conseil de pareil intérêt personnel et opposé, et il ne pourra délibérer ou voter en relation avec cette transaction; il sera fait rapport de pareille transaction ainsi que de l'intérêt que porte l'administrateur en question dans cette transaction à la prochaine assemblée générale des actionnaires de la Société qui approuvera cette transaction.

Le Directeur Général devra s'abstenir de voter sur les sujets concernant l'élection, la révocation ou la compensation de tout Officier Senior nommé conformément aux articles 11.1 et 11.6.

**Art. 13. Le Comité d'Audit.** Le Conseil peut établir un comité d'audit pour être déchargé de ses responsabilités en matière de reporting financier, de contrôle interne et des risques de gestion, lequel devra être composé d'Administrateur Non-Exécutif et d'au moins un Administrateur Indépendant.

**Art. 14. Comité de Rémunération.** Le Conseil pourra mettre en place un comité de rémunération, dont la majorité de ses membres devra être indépendante, qui seront nommés, et le cas échéant rémunérés par une décision du Conseil, fin d'assister le Conseil dans la décharge de ses responsabilités en matière de rémunération de la gérance. La responsabilité générale du Comité de Rémunération sera de développer une politique de rémunération afin d'attirer, de retenir et de motiver ses membres ayant des compétences pour permettre à la Société de réaliser ses objectifs année après année et qui seront en adéquation avec les intérêts des actionnaires, de la Société et ses employés.

#### **Art. 15. Réviseurs d'Entreprise.**

15.1. Les activités de la Société seront surveillées par un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprise. Le ou les réviseur(s) d'entreprise sera/seront élu(s) pour une durée de six (6) ans au maximum et pourront être réélus.

15.2 Le ou les réviseur(s) d'entreprise seront élus par l'Assemblée Générale qui déterminera leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat. Le(s) réviseur(s) d'entreprise pourra/pourront être révoqué(s) à tout moment par l'Assemblée Générale, avec ou sans motif.

### Assemblées Générales des Actionnaires

**Art. 16. Pouvoirs de l'Assemblée Générale.** L'Assemblée Générale régulièrement constituée représentera l'ensemble des Actionnaires. Elle aura les pouvoirs qui lui sont attribués par la Loi sur les Sociétés Commerciales.

#### Art. 17. Assemblée Générale Annuelle - Autres Assemblées Générales.

17.1 L'Assemblée Générale Annuelle sera tenue au siège social de la Société ou à tout autre lieu dans la municipalité du siège social suivant ce qui sera indiqué dans la convocation à l'assemblée, le troisième mardi de juin et au plus tard le 30 juin à 11h, heure locale.

17.2 Si ce jour est un jour férié, l'Assemblée Générale Annuelle se tiendra le premier Jour Ouvrable suivant. L'Assemblée Générale Annuelle pourra être tenue à l'étranger si d'après l'opinion souveraine et définitive du Conseil des circonstances exceptionnelles l'exigent.

17.3 D'autres Assemblées Générales pourront être tenues aux lieux et heures suivant ce qui est spécifié dans les convocations à ces Assemblées Générales.

#### Art. 18. Débats - Vote.

18.1 Les Assemblées Générales se réuniront sur convocation du Conseil ou, si des circonstances exceptionnelles l'exigent, sur convocation de deux Administrateurs agissant conjointement.

Une Assemblée Générale devra être convoquée sur requête écrite d'un groupe d'Actionnaires représentant au moins un dixième du capital social souscrit. Dans ce cas, les Actionnaires concernés devront indiquer l'ordre du jour de l'Assemblée Générale dans la requête écrite et l'Assemblée Générale sera convoquée dans un délai d'un (1) mois qui suivra cette requête.

18.2 Les notifications de la tenue de l'Assemblée Générale devront contenir l'ordre du jour, l'heure et le lieu de l'Assemblée Générale et devront être faites par annonces publiées deux fois à huit jours d'intervalles et en ce qui concerne la deuxième annonce au moins douze (12) jours avant la tenue de l'Assemblée Générale dans le Mémorial et dans un journal Luxembourgeois.

Dans l'hypothèse où les Actions sont émises par la forme nominative, l'avis de notification d'une Assemblée Générale ne pourra être faite que par lettre recommandée adressée à chacun des Actionnaires douze (12) jours avant la tenue de l'Assemblée Générale. Si les lettres ont été envoyées aux Actionnaires nominatifs alors que les avis de notification ont été publiés conformément au premier paragraphe du présent article 17.2, ces lettres n'auront pas besoin d'être recommandées.

18.3 Un ou plusieurs Actionnaires représentant au moins 10% du capital social de la Société sera(ont) en droit de demander l'inscription d'un ou plus sujets à l'ordre du jour à toute Assemblée Générale. Une telle requête devra être notifiée au moyen d'une lettre recommandée au siège social de la Société cinq (5) jours avant la tenue de l'Assemblée Générale.

18.4 Dans le cas où les Actions sont tenues au nom des Actionnaires par un Dépositaire ou un sous-dépositaire, tel que défini à l'Article 6 des présents Statuts, chaque Actionnaire exercera ces droits attachés à ses Actions et en particulier participera et votera à l'Assemblée Générale de la Société, sur présentation d'un certificat émis par le Dépositaire, détenteur des Actions (incluant entre autre tout dépositaire national de valeurs mobilières), certifiant le nombre des Actions inscrites sur le compte au nom de l'Actionnaire concerné (le «Certificat»).

18.5 Chaque actionnaire pourra agir dans toute Assemblée Générale en désignant par écrit ou par télécopie, câble, télégramme ou télex une autre personne comme son représentant, actionnaire ou non.

Tout Actionnaire qui vote par correspondance au moyen d'un formulaire indiquant si le vote est positif ou négatif ou s'il s'agit d'une abstention doit être pris en compte pour le calcul du quorum à l'Assemblée Générale. Le Conseil devra déterminer la forme de ce formulaire. Ce formulaire devra être reçu au siège social de la Société au moins cinq (5) jours avant la tenue de l'Assemblée Générale.

18.6 Le Certificat défini à l'Article 18.4 devra être complété au moins cinq (5) jours avant la tenue de l'Assemblée Générale avec la Société, au siège social ou à l'adresse incluse dans l'avis de notification ou, dans le cas où les Actions sont cotées sur un marché réglementé étranger, avec un agent de la Société établi dans le pays de la cotation et désigné dans l'avis de notification. Dans l'hypothèse où le vote des Actionnaires est fait au moyen d'une procuration, ce dernier devra déposer sa procuration dans la même période au siège social de la Société ou avec tout agent local de la Société dûment autorisé à recevoir ces procurations.

18.7 Le Conseil pourra déterminer toutes autres conditions à remplir pour pouvoir participer à une Assemblée Générale.

18.8 Chaque action donne droit à une (1) voix à son détenteur.

18.9 S'il n'est pas exigé autrement par la Loi sur les Sociétés Commerciales ou par les présents Statuts, les résolutions d'une Assemblée Générale dûment convoquée seront adoptées par la majorité simple des Actionnaires votants et présents, sans conditions de quorum.

18.10 Les domaines suivants requièrent l'approbation de l'Assemblée Générale conformément aux obligations de quorum et de majorité telles que définies aux Articles 18.11 et 18.12:

- changer la nature des affaires dirigées par la Société;
- compléter ou modifier les Statuts.;

18.11 Conformément à l'Article 18.9, une Assemblée Générale extraordinaire convoquée aux fins d'approuver une modification des Statuts ne pourra valablement délibérer que si 50% du capital social souscrit est représenté à la réunion et que l'ordre du jour indique les modifications proposées aux Statuts.

18.12 Si le quorum défini à l'Article 18.11 n'est pas rempli, une deuxième Assemblée Générale sera réunie de la manière prescrite par les Statuts, par des convocations publiées deux fois avec un intervalle d'au moins quinze jours et quinze jours avant l'Assemblée Générale dans le Mémorial, et dans deux quotidiens luxembourgeois. Cette lettre de convocation reproduira l'ordre du jour et indiquera la date et les résultats de l'assemblée précédente. La deuxième assemblée pourra valablement délibérer quelle que soit la proportion du capital social représenté. Pour être adoptées, les résolutions doivent être votées dans les deux Assemblées par au moins 75% (soixante quinze pour cent) des Actionnaires présents ou représentés.

18.13 L'Assemblée Générale à la demande d'un Actionnaire ne sera pas autorisée à supprimer ou modifier une des résolutions indiquées dans l'ordre du jour sans le consentement unanime de tous les Actionnaires de la Société, représentant 100% du capital social de la Société.

18.14 Avant de commencer à délibérer, le président de l'Assemblée Générale nommera un secrétaire et les Actionnaires présents ou représentés à cette Assemblée Générale désigneront un ou plusieurs scrutateur(s). Le président, le secrétaire et le scrutateur forment le bureau de l'assemblée.

Les procès-verbaux de l'Assemblée Générale seront signés par les membres du bureau de l'Assemblée Générale et par tout Actionnaire qui le désire.

Toutefois, si les décisions de l'Assemblée Générale doivent être certifiées, des copies ou extraits de ces procès-verbaux destinés à être produits en justice ou autrement seront signés par le Président du Conseil, le vice-président ou par deux Administrateurs.

**Art. 19. Exercice comptable.** L'exercice comptable de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année et se termine au 31 décembre.

#### **Art. 20. Comptes annuels.**

20.1 Chaque année, à la fin de l'exercice comptable, le Conseil établira les comptes annuels de la Société dans la forme prescrite par la Loi sur les Sociétés Commerciales.

20.2 Au plus tard un mois avant l'Assemblée Générale Annuelle, le Conseil soumettra le bilan et le compte des pertes et profits de la Société, ensemble avec son rapport et d'autres documents éventuellement requis par la loi, au réviseur d'entreprise qui établira alors son rapport.

20.3 Au moins quinze jours avant l'Assemblée Générale Annuelle, le bilan, le compte des pertes et profits, le rapport du Conseil, celui du réviseur d'entreprise et tous autres documents prescrit par la Loi sur les Sociétés Commerciales seront déposés au siège de la Société où ils seront disponibles pour consultation par les Actionnaires pendant les heures de bureau.

#### **Art. 21. Distribution des bénéfices.**

21.1 Le solde créditeur du compte des pertes et profits, après déduction des frais généraux, charges sociales, dépréciations et provisions pour frais conditionnels passés ou futurs suivant ce que détermine le Conseil représente le bénéfice net.

21.2 Chaque année, cinq (5) pour cent du bénéfice net seront dotés à la réserve légale. Cette déduction cessera d'être obligatoire quand la réserve légale aura atteint un dixième du capital social émis.

21.3 Le solde restant du bénéfice net restera à la disposition de l'Assemblée Générale.

21.4 Les dividendes éventuellement à payer seront distribués au moment et au lieu fixé par le Conseil dans les limites de la décision de l'Assemblée Générale.

21.5 Des dividendes intérimaires peuvent être payés par le Conseil dans les limites des dispositions de la Loi sur les Sociétés Commerciales.

21.6 L'Assemblée Générale pourra décider d'affecter les bénéfices et réserves distribuables au remboursement du capital sans réduire le capital social.

### **Dissolution - Liquidation**

**Art. 22. Dissolution.** La Société pourra être dissoute à tout moment par une décision de l'Assemblée Générale statuant comme en matière de modification des Statuts.

**Art. 23. Liquidation.** En cas de dissolution de la Société, l'Assemblée Générale, statuant comme en matière de modification des Statuts, déterminera la méthode de liquidation et nommera un ou plusieurs liquidateurs et fixera leurs pouvoirs.

**Art. 24. Disposition générale.** Tous les points non-spécifiés dans les présents Statuts seront déterminés conformément aux dispositions de la Loi sur les Sociétés Commerciales.

Pour: 9.433.168 voix

Contre: ( / ) voix

Abstention: ( / ) voix

Cette résolution est adoptée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à midi.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la Société en raison du présent acte, est estimé à deux mille Euro ( 2.000.-EUR).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la requête des mêmes personnes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms, états et demeures, ont signé avec le notaire le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer .

Signé: J. M. CORRALES, A. ALDAMIZ-ECHEVARRIA, P. FUGIEL, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 21 juin 2010. Relation: LAC/2010/27394. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-)

*Le Receveur (signé): F. SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2010.

Référence de publication: 2010095466/1450.

(100107458) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2010.

#### **Valartis Alternative Investment Fund, Fonds Commun de Placement.**

Aus den Beschlüssen der alleinigen Gesellschafter vom 11. Juni 2010 geht hervor, dass der Fonds VALARTIS ALTERNATIVE INVESTMENT FUND mit Wirkung zum 11. Juni 2010 liquidiert wurde.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 10. August 2010.

Valartis Alternative Investment Management Company S.à r.l.

*Verwaltungsgesellschaft*

*Ein Bevollmächtigter*

Référence de publication: 2010109389/1092/11.

#### **Robeco Capital Growth Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 58.959.

As a shareholder and investor in the following sub-funds: Robeco Capital Growth Funds - Robeco Active Quant European Equities; Robeco Capital Growth Funds - Robeco European Dividend Extension; Robeco Capital Growth Funds - Robeco All Weather Global Equities; Robeco Capital Growth Funds - Robeco Strategic Income Fund; (the "Sub-Funds"), please be informed of the decision of the Board of Directors of the Company (the "Board") to liquidate the Sub-Funds with effect from 8 September 2010.

1. Reason for the decision: The Board has decided to liquidate the Sub-Funds considering first that the assets under management of the Sub-Funds are less than the amount which the board considers as being the minimum amount required for the existence of the Sub-Funds and for continuous management of the Sub-Funds in the best interest of the shareholders; and second that, the future sales potential is limited.

Assets that cannot be distributed to shareholders will be deposited as soon as possible after the closure of the liquidation with the Grand Duchy of Luxembourg's Caisse de Consignation, from which the relevant shareholders can claim them at any time within 30 years, after which they will become the property of the Grand Duchy of Luxembourg.

Luxembourg, 11 August 2010.

The Board of Directors .

Référence de publication: 2010109394/755/19.

### **AA Rotator, Fonds Commun de Placement.**

Für diesen Fonds, der als spezialisierter Investmentfonds nach Luxemburger Recht (Gesetz vom 13. Februar 2007 über spezialisierte Investmentfonds) gegründet wurde, gelten die Bestimmungen des Verwaltungsreglements, das am 14. Juli 2010 in Kraft trat und beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt wurde.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 14. Juli 2010.

Hauck & Aufhäuser Investment Gesellschaft S.A.

Unterschriften

Référence de publication: 2010097852/12.

(100108845) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2010.

### **Edinem S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 110.038.

L'an deux mille dix, le dix-neuf mai.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg,

A comparu:

Monsieur Jacques RECKINGER, maître en droit, avec adresse professionnelle à Luxembourg,

Ayant agi comme actionnaire (1 action) et comme représentant du deuxième actionnaire savoir la COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION Luxembourg S.A. (97.407 actions) lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EDINEM S.A., ayant son siège social à Luxembourg, du 29 mars 2007, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1296 du 28 juin 2007,

laquelle assemblée avait pour

"Ordre du jour:

1) Suppression de la désignation de la valeur nominale.

2) Augmentation du capital social à concurrence de EUR 65.596.800.- (soixante-cinq millions cinq cent quatre-vingt-seize mille huit cents euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 29.222.400.- (vingt-neuf millions deux cent vingt-deux mille quatre cents euros) à EUR 94.819.200.- (quatre-vingt-quatorze millions huit cent dix-neuf mille deux cents euros) par l'émission de 218.656 (deux cent dix-huit mille six cent cinquante-six) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

3) Souscription et libération des actions nouvelles par un apport en nature consistant en actions d'une société ayant son siège social dans l'Union Européenne.

4) Modifications statutaires pour les mettre en concordance avec les décisions prises."

Le comparant requiert par les présentes le notaire de documenter qu'il avait été omis lors de l'apport en nature à la Société ayant consisté en 69,18 % des actions d'une société anonyme dont le siège social se trouve dans un état membre de l'Union Européenne, d'affecter le montant de EUR 131.371.723,66 (cent trente et un millions trois cent soixante-et-onze mille sept cent vingt-trois euros soixante-six cents) à un compte prime d'émission.

En effet suivant rapport du réviseur MAZARS du 29 mars 2007, dont copie en annexe, l'apport en nature a été évalué à EUR 196.968.523, 66 (cent quatre-vingt-seize millions neuf cent soixante-huit mille cinq cent vingt-trois euros soixante-six cents).

La première résolution de l'assemblée générale extraordinaire du 29 mars 2007 est donc à compléter et à lire comme suit:

"Première résolution:

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de EUR 65.596.800.- (soixante-cinq millions cinq cent quatre-vingt-seize mille huit cents euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 29.222.400.- (vingt-neuf millions deux cent vingt-deux mille quatre cents euros) à EUR 94.819.200.- (quatre-vingt-quatorze millions huit cent dix-neuf mille deux cents euros) par l'émission de 218.656 (deux cent dix-huit mille six cent cinquante-six)

actions nouvelles sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

#### *Souscription et Libération*

Les actions nouvelles sont intégralement souscrites par la COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A., avec siège social à Luxembourg, 40, boulevard Joseph II, ici représentée par son directeur Monsieur Jacques RECKINGER, prénommé.

Les actions nouvelles ainsi souscrites sont entièrement libérées par un apport en nature à la Société consistant en 69,18% des actions d'une société anonyme dont le siège social se trouve dans un état membre de l'Union Européenne, évaluées à EUR 196.968.523, 66 (cent quatre-vingt-seize millions neuf cent soixante-huit mille cinq cent vingt-trois euros soixante-six cents), affectés comme suit:

- le montant de EUR 65.596.800.- (soixante-cinq millions cinq cent quatre-vingt-seize mille huit cents euros) au capital social;

- le montant de EUR 131.371.723,66 (cent trente et un millions trois cent soixante-et-onze mille sept cent vingt-trois euros soixante-six cents) à un compte prime d'émission.

L'apport en nature est plus amplement décrit dans le rapport de MAZARS, réviseur d'entreprises, avec siège social à Luxembourg, établi en conformité avec les articles 32-1 et 26-1 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

La conclusion du rapport est la suivante:

"Sur base de nos diligences aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser que la valeur globale de l'apport ne correspond pas au moins au nombre et à la valeur nominale et à la prime d'émission des actions de la société à émettre en contrepartie."

Ce rapport restera annexé aux présentes.

Il résulte d'un certificat bancaire ci-annexé que les actions apportées se trouvent à la disposition de la Société.

Si des formalités supplémentaires sont nécessaires pour exécuter le transfert de ces actions, Compagnie Financière de Gestion Luxembourg S.A., en tant qu'apporteur, prendra toutes les mesures nécessaires dès que possible et fournira au notaire soussigné la preuve que ces formalités ont été accomplies."

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. RECKINGER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 20 mai 2010. Relation: LAC/2010/22377. Reçu douze euros (12.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Luxembourg, le 9 juin 2010.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2010073088/74.

(100085047) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

#### **Vesale Pharma International S.A. - Pharmadis, Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-8814 Bigonville, 34, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 150.116.

#### *Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la société tenue le 14 décembre 2009*

Il résulte dudit du procès-verbal que

- Monsieur Jehan Liénart van Lidth de Jeude, né le 15 mai 1957, à Uccle en Belgique, administrateur des sociétés, demeurant professionnellement à rue Louis Allaerts 9, B-5310 Eghezée (Belgique) a été nommé administrateur-délégué à compter du 14 décembre 2009 jusqu'au 14 décembre 2014.

- Conformément à l'article 10 des statuts de la Société, les administrateurs ont décidé, à l'unanimité, de déléguer la gestion journalière de la Société à l'administrateur-délégué ci-dessus et dans ce cadre de lui confier le pouvoir d'engager la Société par sa signature individuelle.

Luxembourg, le 18 juin 2010.

Pour extrait conforme

Alex SCHMITT

Mandataire

Référence de publication: 2010077959/20.

(100088527) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2010.

---

**Delphi International Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4940 Bascharage, avenue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 148.369.

---

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 22 juin 2010.

Référence de publication: 2010076874/10.

(100089140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2010.

---

**Delphi International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4940 Bascharage, avenue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 147.704.

---

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 22 juin 2010.

Référence de publication: 2010076876/10.

(100089141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2010.

---

**Dan Four S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 145.601.

---

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 8 juin 2010, les décisions suivantes ont été prises:

La démission de REVICONSLT S.A. de ses fonctions de Commissaire ainsi que la démission de Monsieur Bruno BEERNAERTS de ses fonctions d'administrateur et d'administrateur-délégué est acceptée.

Sont nommés pour terminer leur mandat jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 31 décembre 2012,

- Commissaire, FACTS SERVICES SARL, ayant son siège social 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg
- Administrateur, Madame Manette OLSEM, demeurant, 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2010076879/16.

(100089145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2010.

---

**Lukyinvest, S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.

R.C.S. Luxembourg B 135.959.

---

Following the resignation of the sole director Mr Ely Michel Ruimy, and in compliance with Art. 6 of the Articles of Incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company has appointed as directors of the Company, from 9th June 2010 and for a period ending on the date of the annual general meeting of the company taking place in 2015, unless they previously resign or are revoked:

- Mr David Goar, born on 22/02/1962, residing at Ordnance House, 31 Pier Road, St Helier, Jersey JE4 8PW (Channel Islands);
- Mr Robert Anthony Laing, born on 1/12/1971, residing at Ordnance House, 31 Pier Road, St Helier, Jersey JE4 8PW (Channel Islands); and
- R&H Corporate Services (Jersey) Limited, a limited liability company incorporated and existing under the laws of Jersey, registered under Company Number 102096, and having its registered office address at Ordnance House, 31 Pier

Road, St Helier, Jersey, JE4 8PW (Channel Islands). For the purpose of this mandate, R&H Corporate Services (Jersey) Limited shall be represented by Mr David Goar, born on 22/02/1962, residing at Ordnance House, 31 Pier Road, St Helier, Jersey JE4 8PW (Channel Islands).

In compliance with Article 10 of the Articles of incorporation of the company, the Company will be bound towards third parties in all circumstances by the joint signatures of any two members of the board of its directors.

#### **Traduction pour les besoins de l'enregistrement**

Faisant suite à la démission de l'administrateur unique Mr Ely Michel Ruimy, et en conformité avec l'Art. 6 des statuts de la société, l'actionnaire unique de la Société a administrateurs de la Société, à compter du 9 juin 2010 et jusqu'à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société qui aura lieu en 2015, à moins qu'ils ne démissionnent ou soient révoqués avant cette date:

- Mr David Goar, né le 22/02/1962, résidant à Ordnance House, 31 Pier Road, St Helier, Jersey JE4 8PW (Channel Islands);

- Mr Robert Anthony Laing, né le 1/12/1971, résidant à Ordnance House, 31 Pier Road, St Helier, Jersey JE4 8PW (Channel Islands); et

- R&H Corporate Services (Jersey) Limited, a société constituée et domiciliée à Jersey, enregistrée sous le numéro de société 102096, et dont le siège social est situé à Ordnance House, 31 Pier Road, St Helier, Jersey, JE4 8PW (Channel Islands). Dans le cadre de ce mandat, R&H Corporate Services (Jersey) Limited sera représentée par Mr David Goar, né le 22/02/1962, résidant à Ordnance House, 31 Pier Road, St Helier, Jersey JE4 8PW (Channel Islands);

En conformité avec l'Article 10 des statuts de la société, la Société sera engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux administrateurs.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010077026/38.

(100089049) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2010.

---

#### **Greek Paper Manufacturing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 66.719.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher.

Joseph GLODEN

Notaire

Référence de publication: 2010076957/12.

(100089144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2010.

---

#### **Looking 4 Real Estate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5690 Ellange, 1, route de Remich.

R.C.S. Luxembourg B 151.701.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 22 juin 2010.

Référence de publication: 2010077010/10.

(100089142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2010.

---

#### **Monte Rosa Funds, SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 137.282.

#### **EXTRAIT**

L'Assemblée Générale des Actionnaires s'est tenue à Luxembourg le 15 juin 2010 et a adopté les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée a reconduit les mandats de:

Madame Michèle Berger, domiciliée 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

Monsieur Nicolas Campiche, domicilié 60, route des Acacias – 1211 Genève 73



Monsieur Pierre Etienne, domicilié 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,  
Monsieur Frédéric Fasel, domicilié 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,  
Monsieur Jerry Hilger, domicilié 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,  
Monsieur Mario Cattaneo, domicilié 60, route des Acacias – 1211 Genève 73

pour une période d'une année, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en l'année 2011.

2. L'Assemblée a reconduit le mandat du Réviseur d'Entreprises Deloitte S.A. domicilié, 560, rue de Neudorf, 2220-Luxembourg pour une période d'une année, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en l'année 2011.

*Pour Monte Rosa Funds, Sicav - SIF*

Référence de publication: 2010077045/22.

(100089105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2010.

---

**Parkview Realty S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 110.681.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 22 juin 2010.

Référence de publication: 2010077076/10.

(100089143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2010.

---

**Monte Rosa Opportunities, SICAV-SIF, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 146.227.

EXTRAIT

Le Conseil d'Administration a résolu le

L'Assemblée Générale des Actionnaires s'est tenue à Luxembourg le 15 juin 2010 et a adopté les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée a reconduit les mandats de:

Madame Michèle Berger, domiciliée 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

Monsieur Nicolas Campiche, domicilié 60, route des Acacias – 1211 Genève 73

Monsieur Pierre Etienne, domicilié 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

Monsieur Frédéric Fasel, domicilié 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

Monsieur Jerry Hilger, domicilié 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

Monsieur Mario Cattaneo, domicilié 60, route des Acacias – 1211 Genève 73

pour une période d'une année, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en l'année 2011.

2. L'Assemblée a reconduit le mandat du Réviseur d'Entreprises Deloitte S.A. domicilié, 560, rue de Neudorf, 2220-Luxembourg pour une période d'une année, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en l'année 2011.

*Pour Monte Rosa Opportunities, Sicav - SIF*

Référence de publication: 2010077046/23.

(100089106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2010.

---

**S.L.E.G. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 116.910.

L'an deux mil dix, le vingt-sept avril.

Par-devant Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg-Ville,

A comparu:

Monsieur Gianpiero SADDI, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg,.

agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée S.L.E.G. S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 73, Côte d'Eich, inscrite au R.C.S. Luxembourg, sous la Section B et le numéro 116.910,

constituée aux termes d'un acte reçu en date du 16 mai 2006 par le susdit notaire Jacques DELVAUX, publié au Mémorial C n°1505 du 5 août 2006, et les statuts ont été modifiés par acte du notaire soussigné en date du 25 juillet 2006, publié au Mémorial C n° 1876 du 6 octobre 2006,

en vertu d'un pouvoir lui conféré par décision du conseil d'administration de la Société, prise en sa réunion du 23 avril 2010,

une copie du procès-verbal de ladite réunion, après avoir été signée "ne varietur" par la société comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès-qualité qu'il agit, a requis le notaire instrumentant d'acter les déclarations suivantes:

1) Que le capital social de la société prédésignée s'élève actuellement à EUR 6.000.000, (six millions d'euros), représenté par 600.000 (six cent mille) actions d'une valeur nominale de EUR 10, (dix euros) chacune.

2) Qu'aux termes de l'alinéa 3 de l'article 5 des statuts, la société a un capital autorisé qui est fixé à EUR 10.000.000 (dix millions d'Euro), représenté par 1.000.000 (un million) d'actions d'une valeur nominale de EUR 10 (dix Euro) chacune, et que le même article autorise le conseil d'administration à augmenter le capital social dans les limites du capital autorisé.

Les alinéas 6 et suivants du même article 5 des statuts sont libellés comme suit:

«Ces augmentations du capital peuvent, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration, être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission à libérer totalement ou partiellement en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, pour le cas où l'assemblée ayant décidé ces reports, réserves ou primes, l'a prévu, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.

Le conseil d'administration est encore autorisé à émettre des emprunt obligataires ordinaires, avec bons de souscription ou convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations, avec bons de souscription ou convertibles, ne pourra se faire que dans le cadre des dispositions légales applicables au capital autorisé, dans les limites du capital autorisé ci-dessus spécifié et dans le cadre des dispositions légales, spécialement de l'article 32.4 de la loi sur les sociétés.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société»

3) Que dans sa réunion du 23 avril 2010, le conseil d'administration a décidé de réaliser une augmentation de capital jusqu'à concurrence de EUR 2.768.450 (deux millions sept cent soixante-huit mille quatre cent cinquante Euro),

pour le porter de son montant actuel de EUR 6.000.000 (six millions d'Euro) à EUR 8.768.450 (huit millions sept cent soixante-huit mille quatre cent cinquante Euro),

par l'émission de 276.845 (deux cent soixante-seize mille huit cent quarante-cinq) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 10 (dix Euro) chacune à libérer à concurrence de 33,79% par des versements en numéraire, ensemble avec une prime d'émission totale de EUR 164.865,27 libérée intégralement en numéraire, lesquelles actions nouvelles jouiront des mêmes droits et avantages que les actions anciennes,

et d'accepter la souscription de ces nouvelles actions par les anciens actionnaires plus amplement renseignés audit procès-verbal du conseil d'administration, lesquels ont souscrit à la totalité des 276.845 (deux cent soixante-seize mille huit cent quarante-cinq) actions nouvelles augmentées de la susdite prime d'émission, dans les proportions telles qu'indiquées audit procès-verbal du conseil d'administration, et les ont libérées comme dit ci-avant, moyennant une contribution en espèces de EUR 1.100.265,27 (un million cent mille deux cent soixante-cinq Euro et vingt-sept Cents)..

4) La réalisation de l'augmentation de capital est constatée par le notaire instrumentant sur le vu des documents de souscription.

La somme de EUR 1.100.265,27 (un million cent mille deux cent soixante-cinq Euro et vingt-sept Cents) se trouve être à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire par certificat bancaire.

5) Que suite à la réalisation de l'augmentation ci-dessus, le capital se trouve porté à EUR 8.768.450 (huit millions sept cent soixante-huit mille quatre cent cinquante Euro),

de sorte que le premier alinéa de l'article 5 des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

"Le capital souscrit est fixé à EUR 8.768.450 (huit millions sept cent soixante-huit mille quatre cent cinquante Euro) représenté par 876.845 (huit cent soixante-seize mille huit cent quarante-cinq) actions d'une valeur nominale de EUR 10 (dix Euro) chacune,

Les actions portant les numéros 1 à 600.000 sont libérées intégralement, et les actions portant les numéros 600.001 à 876.845 sont libérées à concurrence de 33,79%."

*Frais*

Les frais, dépenses, honoraires ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société ou mis à sa charge en raison des présentes sont évalués approximativement à EUR 2.800.-.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation données aux comparants, connus du notaire instrumentant par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: G. SADDI, J. DELVAUX

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2010, LAC/2010/18705: Reçu soixante-quinze Euros (EUR 75.-)

Le Receveur (signé): F. SANDT

Pour expédition conforme Délivrée à la demande de la société prénommée, aux fins de dépôt au Registre du Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg.

Luxembourg, le 9 juin 2010.

Référence de publication: 2010080390/85.

(100091175) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2010.

---

**Northland Resources S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 151.150.

*Extrait de l'assemblée générale de la Société du 19 mai 2010*

En date du 19 mai 2010, l'assemblée générale de la Société a pris les résolutions suivantes:

de renouveler le mandat des administrateurs suivants jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2012:

- Monsieur Anders HVIDE
- Monsieur Arden B. MORROW
- Monsieur Briger SOLBERG
- Monsieur Stuart PETTIFOR
- Monsieur Tuomo MAKELA

de ne pas renouveler le mandat de Monsieur Frode TEIGEN en tant qu'administrateur de la Société;

de renouveler le mandat de ERNST & YOUNG S.A. en tant que commissaire aux comptes de la Société jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juin 2010.

Northland Resources SA

Signature

Référence de publication: 2010077055/22.

(100089031) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2010.

---

**Parma Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 88.410.

*Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires et par le conseil d'administration en date du 15 avril 2010*

1. Le nombre des administrateurs a été diminué de 6 (six) à 3 (trois).
2. M. Laurence Joseph GOODMAN a démissionné de ses mandats d'administrateur et de président du conseil d'administration.
3. MM. Christof EBERSBERG et Juerg KELLER ont démissionné de leur mandat d'administrateur.
4. M. Philip J.E MORGAN a été nommé comme président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

Luxembourg, le 22 juin 2010.

Pour extrait sincère et conforme

Pour *PARMA INVESTMENTS S.A.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2010077082/18.

(100089147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2010.

---

**SCG SDL Co-Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 111.498.

---

I. Le siège social de l'associé SDL Hospitality Co-Invest Fund, L.P. et de l'associé SDL SOF-VII Co-Invest Fund, L.P. a changé et se trouve désormais au 52, Conduit Street, W1S 2YX Londres, Royaume Uni.

II. L'adresse de Michael Murphy, Gérant A, a changé et se trouve à présent au 400, Suite 1450, Galleria Parkway, GA 30339 Atlanta, Etats-Unis.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2010.

Référence de publication: 2010077126/14.

(100089097) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2010.

---

**Phitex S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 32.990.

---

*Extrait des décisions prises par rassemblée générale ordinaire des actionnaires et par le conseil d'administration en date du 21 juin 2010*

1. M. Gérard BIRCHEN a démissionné de ses mandats d'administrateur et de président du conseil d'administration.

2. M. Hugo FROMENT a démissionné de son mandat d'administrateur.

3. M. Sébastien ANDRE, administrateur de sociétés, né à Metz (France), le 29 octobre 1974, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé administrateur et président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

4. M. Massimo RASCHELLA, administrateur de sociétés, né à Differdange (Luxembourg), le 16 avril 1978, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

Luxembourg, le 22 juin 2010.

Pour extrait sincère et conforme

Pour *PHITEX S.A.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2010077089/21.

(100089112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2010.

---

**Courthéoux Société Anonyme, Société Anonyme.**

Siège social: L-8018 Strassen, rue du Cimetière.

R.C.S. Luxembourg B 6.813.

---

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 20 avril 2010*

Le conseil accepte la démission de Mr Christian Degraux domicilié au 5 rue du Vivat à B-6700 Stockem dans le cadre de la délégation de pouvoir qui lui avait été conférée lors du conseil d'Administration du 29 octobre 2007.

Sans préjudice de leurs propres pouvoirs, les membres du conseil subdélèguent à Monsieur Guibert Zimmer, domicilié au 32 rue Hasenberg à 6781 Selange les pouvoirs leur conférés par les assemblées générales ordinaires du 20 juin 2007 pour Mr Tricot et du 02 juin 2009 pour Mrs Ségantini et Martin mais seulement dans les limites ci-après, et à l'effet de:

- signer la correspondance journalière des sièges d'exploitation;

- acheter et vendre toutes marchandises, matières premières, passer tous marchés pour toutes marchandises et matières premières;

- retirer au nom de la société, de la poste, de la douane, de toutes messageries et chemin de fer ou recevoir à domicile les lettres, caisses, paquets, colis recommandés ou non, chargés ou non et ceux renfermant des valeurs déclarées, se faire remettre tous dépôts, présenter les connaissances, signer toutes pièces et décharges, le tout pour les sièges d'exploitation;
- représenter les sièges d'exploitation devant toutes administrations publiques ou privées et notamment devant les services de l'Inspection du Travail et les services du Ministère de l'Economie et des Classes Moyennes;
- établir pour les sièges d'exploitation, à titre onéreux, tout contrat de location, sous-location, concession, rack-jobbing out autre ayant pour effet la mise à disposition à un commerçant d'une cellule immobilière, partie d'immeuble, emplacement, rayon, stand, etc..
- nommer, révoquer, destituer les agents, employés, ouvriers des sièges d'exploitation, fixer leurs pouvoirs et attributions, leur salaire ainsi que toutes les autres conditions de leur admission et de leur départ, hormis les gratifications;
- administrer pour les sièges d'exploitation, tous contrats d'assurance, payer les primes y relatives, déclarer les sinistres et autres dommages, transiger, compromettre, requérir et percevoir toutes indemnités.

Par ailleurs, Monsieur Zimmer dispose d'un pouvoir de signature obligatoire pour tout ce qui est en relation avec l'autorisation d'établissement.

Pour extrait conforme  
M TRICOT  
Administrateur-délégué

Référence de publication: 2010078809/33.

(100089029) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2010.

---

**Qila Capital S. à r.l., SPF, Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 144.743.

Par résolutions signées en date du 25 mai 2010, les associés ont pris les décisions suivantes:

1. acceptation de la démission de Philippe Salpetier avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat de Gérant avec effet au 30 avril 2010
2. nomination de Yves Cheret avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat de Gérant avec effet au 30 avril 2010 et pour une durée indéterminée

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 15 juin 2010.

Référence de publication: 2010077097/15.

(100089095) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2010.

---

**Dreams Concept Sarl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 141.218.

—  
**EXTRAIT**

Il résulte de la convention de cession de parts sociales conclue en date du 9 juin 2010 à Luxembourg, que:

D'une part, la société de droit gibraltar TAMERLANE PROPERTIES LIMITED, établie et ayant son siège social à Gibro House, 4 Giro's Passage, Gibraltar, immatriculée auprès de Company House de Gibraltar sous le numéro 100328, représentée à la présente par son directeur régulièrement en fonctions, Maître Marie-Béatrice WINGERTER DE SANTEUL, avocat à la cour, demeurant professionnellement à L-2551 Luxembourg, 41, Avenue du X Septembre, détenant 62 parts sociales et,

a cédé ses parts sociales qu'elle détient dans la société DREAMS CONCEPT SARL, en faveur de la société ci-après:

la société de droit Gibraltar, NEWMAN HOLDINGS LIMITED, établie et ayant son siège social à Gibro House, 4 Giro's Passage, Gibraltar, immatriculée auprès de Companies House de Gibraltar sous le numéro 100320, représentée à la présente par son directeur régulièrement en fonctions, Maître Marie-Béatrice WINGERTER DE SANTEUL, avocat à la cour, demeurant professionnellement à L-2551 Luxembourg, 41, Avenue du X Septembre, conformément à ladite cession de parts, devenant propriétaire de 124 parts sociales,

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Référence de publication: 2010079075/22.

(100089912) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2010.

---

**Silberhorn S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1417 Luxembourg, 4, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 134.898.

—  
EXTRAIT

En date du 18 Juin 2010, l'associé unique de la Société a accepté la démission des gérants:

- Nicolas Billaud et Nathalie Boissonnas avec adresse professionnelle au 83, Faubourg St Honoré, F-75008 Paris, avec effet immédiat;

- Frank Walenta avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès, L-2635 Luxembourg, avec effet immédiat;

En date du 18 Juin 2010, l'associé unique de la Société a accepté la nomination de Ivo Hemelraad, avec adresse professionnelle au 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg, en tant que nouveau gérant de la Société avec effet immédiat;

Référence de publication: 2010077116/15.

(100089082) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2010.

---

**Sword Investments 1 S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 144.742.

—  
Par résolutions signées en date du 24 mai 2010, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. acceptation de la démission de Philippe Salpetier avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat de Gérant avec effet au 30 avril 2010

2. nomination de Yves Cheret avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat de Gérant avec effet au 30 avril 2010 et pour une durée indéterminée

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2010.

Référence de publication: 2010077122/15.

(100089102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2010.

---

**AriNord Food Industry Handling and Distribution, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2539 Luxembourg, 145, boulevard Charles Simonis.

R.C.S. Luxembourg B 64.941.

—  
Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010077982/9.

(100089576) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2010.

---

**Sarissa S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 144.878.

—  
Par résolutions signées en date du 25 mai 2010, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. acceptation de la démission de Philippe Salpetier avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat de Gérant avec effet au 30 avril 2010

2. nomination de Yves Cheret avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat de Gérant avec effet au 30 avril 2010 et pour une durée indéterminée

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 15 juin 2010.

Référence de publication: 2010077124/15.

(100089096) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2010.

---

**SCG STE Maurice 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 90.851.

---

I. Par résolutions signées en date du 8 juin 2010, les associés ont pris les décisions suivantes:

1. acceptation de la démission de Michael Murphy avec adresse professionnelle au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg de son mandat de gérant A avec effet au 7 mai 2010

2. nomination de Thierry Drinka avec adresse professionnelle au 6, rue Julien Vesque, L-2668 Luxembourg au mandat de gérant A avec effet au 7 mai 2010 et pour une durée indéterminée

II. L'adresse de Desmond Taljaard, gérant A, a changé et se trouve à présent au 52, Conduit Street, W1S 2YX Londres, Royaume Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 14 juin 2010.

Référence de publication: 2010077127/17.

(100089098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2010.

---

**SOF MER Holdings S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 110.018.

---

I. L'adresse de Desmond Taljaard, Gérant, a changé et se trouve désormais au 52, Conduit Street, W1S 2YX Londres, Royaume-Uni.

II. Par résolutions signées en date du 7 mai 2010, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- nomination de Thierry Drinka, avec adresse professionnelle au 6, rue Julien Vesque, L-2668 Luxembourg, au mandat de gérant, avec effet au 7 mai 2010 et pour une durée indéterminée

- acceptation de la démission de Michael Murphy, avec adresse au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, avec effet au 7 mai 2010

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 14 juin 2010.

Référence de publication: 2010077145/17.

(100089099) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2010.

---

**SOF-VII Asian Hotel Holdings, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 106.771.

---

I. Le siège social de l'associé Starwood International Opportunity Fund VII-FE, LP et de l'associé SOF-VII Asian Hotel UK, LP a changé et se trouve désormais au 52, Conduit Street, W1S 2YX Londres, Royaume-Uni.

II. Par résolutions signées en date du 21 mai 2010, les associés ont pris les décisions suivantes:

- nomination de Thierry Drinka, avec adresse professionnelle au 6, rue Julien Vesque, L-2668 Luxembourg, au mandat de gérant, avec effet au 7 mai 2010 et pour une durée indéterminée.

- acceptation de la démission de Michael Murphy, avec adresse au 7 A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, de son mandat de gérant avec effet au 7 mai 2010

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 14 juin 2010.

Référence de publication: 2010077146/17.

(100089100) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2010.

---

**Brior, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.

R.C.S. Luxembourg B 37.486.

---

**EXTRAIT**

Constituée par acte reçu par Maître Frank BADEN, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 17 juin 1991, publié au Mémorial C numéro 469 du 23 décembre 1991, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 37486.

Il résulte d'un acte d'assemblée générale extraordinaire décidant la clôture de liquidation reçu par Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 21 juin 2010, enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 22 juin 2010, relation: EAC/2010/7464,

- que l'assemblée prononce la clôture de la liquidation de la société.
- que l'assemblée décide en outre que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans à L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.

Esch-sur-Alzette, le 24 juin 2010.

Pour extrait

Le notaire

Référence de publication: 2010078024/20.

(100089933) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2010.

---

**SOF-VII European Hotel Holdings, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 106.774.

Le siège social de l'associé Starwood International Opportunity Fund VII-E, LP a changé et se trouve désormais au 52, Conduit Street, W1S 2YX Londres, Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2010.

Référence de publication: 2010077147/12.

(100089101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2010.

---

**Sunrise Corporation S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 38.410.

*Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires et par le conseil d'administration en date du 21 juin 2010*

1. M. Gérard BIRCHEN a démissionné de ses mandats d'administrateur et de président du conseil d'administration.
2. M. Massimo RASCHELLA, administrateur de sociétés, né à Differdange (Grand-Duché de Luxembourg), le 16 avril 1978, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur et président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.

Luxembourg, le 22 juin 2010.

Pour extrait sincère et conforme

Pour SUNRISE CORPORATION S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2010077156/16.

(100089067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2010.

---



**Campofrío International Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.400,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 90.909.

—  
**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire de l'associé unique de la société Campofrío International Finance S.à r.l. en liquidation volontaire, tenue au siège social de la Société en date du 17 juin 2010 que l'associé unique, après avoir entendu le rapport du commissaire, a pris les résolutions suivantes:

- 1) Décharge au liquidateur, la société Fides (Luxembourg) S.A., immatriculée sous le numéro B 41469 au R.C.S. de Luxembourg et ayant son siège social au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.
- 2) Décharge au Commissaire à la liquidation, Mr. Alfredo Sanfeliz Mezquita, né le 8 mars 1968 à La Coruña, Espagne et résidant au 24 Avenida Parque Empresarial La Moraleja, 28108 Alcobendas, Madrid, Espagne.
- 3) Clôture de la liquidation.
- 4) Désignation de l'endroit où seront conservés les livres et les documents sociaux pendant cinq ans:  
24 Avenida Parque Empresarial La Moraleja,  
28108 Alcobendas  
Madrid  
Espagne

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fides (Luxembourg) S.A.  
Signatures  
Liquidateur

Référence de publication: 2010080624/26.

(100090368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2010.

---

**Trishul Investholding S.à r.l., Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 21, avenue Victor Hugo.  
R.C.S. Luxembourg B 87.769.

—  
**EXTRAIT**

La soussignée atteste par la présente que  
son gérant unique, Monsieur Gerardus H. M. OSSEVOORT, demeure à 21, Niveau III, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, Luxembourg.

Le 22 juin 2010.  
TRISHUL INVESTHOLDING SARL  
Gerardus H. M. OSSEVOORT  
Gérant unique

Référence de publication: 2010077171/15.

(100089053) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2010.

---

**Adelor SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-3512 Dudelange, 200, rue de la Libération.  
R.C.S. Luxembourg B 109.869.

—  
**LIQUIDATION JUDICIAIRE**

*Extrait*

Par jugement rendu en date du 17 juin 2010, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, tel qu'il a été modifié par la loi du 31 mai 1999, la dissolution et la liquidation de la société anonyme ADELOR S.A., avec siège social à L-3512 Dudelange, 200, rue de la Libération, de fait inconnue à cette adresse.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Christiane JUNCK, vice-présidente au Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur Maître Jonathan BURGER, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances au greffe du Tribunal de commerce de et à Luxembourg avant le 25 juin 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme  
Jonathan BURGER  
*Le liquidateur*

Référence de publication: 2010077741/21.

(100089038) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2010.

---

**Mail Order World S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 143.043.

—  
EXTRAIT

La convention de domiciliation conclue entre la société Axiome Audit S.à.r.l. dont le siège social est situé au 10B rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange et la société anonyme MAIL ORDER WORLD S.A. en vertu de laquelle la société MAIL ORDER WORLD S.A. avait fait élection de son siège social à l'adresse susmentionnée a été résiliée avec effet au 23 mars 2010.

Société MAIL ORDER WORLD S.A, RCS Luxembourg n° B 143043.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 23 mars 2010.

AXIOME AUDIT S.à.r.l.  
10B, rue des Mérovingiens - Z.I. Bourmicht  
L-8070 BERTRANGE (Grand-Duché de Luxembourg)  
Marco RIES

Référence de publication: 2010077870/18.

(100088552) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2010.

---

**EMG (Luxembourg) S.A., European Marketing Group (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 16.575.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 7 mai 2010*

*Point 1 de l'ordre du jour*

Démission de deux administrateurs

Le Conseil acte la démission de MM Rik VANDENBERGHE et Dirk SERBRUYNS qui ont démissionné le 4 mai 2010 en qualité d'administrateurs de la société.

Le Conseil décide à l'unanimité de ne pas pourvoir à leur remplacement.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2010.

Signatures.

Référence de publication: 2010077799/15.

(100088646) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2010.

---

**F&C Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.**

R.C.S. Luxembourg B 82.782.

—  
Le contrat de domiciliation entre F&C Fund, ayant son siège social au 5, allée Scheffer L 2520 Luxembourg et enregistré auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg avec le numéro B 82.782 et CACEIS Bank Luxembourg, ayant son siège social au 5, allée Scheffer L - 2520 Luxembourg et enregistré auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg avec le numéro B 91.985, a été dénoncé avec effet au 7 juin 2010.

Luxembourg, le 7 juin 2010.

Pour extrait sincère et conforme  
CACEIS Bank Luxembourg  
Signature

Référence de publication: 2010077800/14.

(100088641) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2010.

---

**Balen Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 151.173.

*Rectificatif à la notification déposée le 15.03.2010 numéro L100037260.05*

En date du 15 mars 2010, une notification avait été déposée concernant la cession de parts intervenue entre International Pyramide Holdings (Luxembourg) S.A. et UFG Private Equity Fund II, LP..

Cette notification était ainsi rédigée:

1. Suite à la cession de parts intervenue en date du 05 mars 2010 entre International Pyramide Holdings (Luxembourg) S.A. et UFG Private Equity Fund II, L.P. les 1,250,000 parts sociales de la Société sont réparties comme suit:

- UFG Private Equity Fund II, L.P. domicilié à 89 Nexus Way, Camana Bay, KY1-9007 Grand Cayman, Cayman Islands détient 1,250,000 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 0.01 chacune.

Le texte de la notification doit être modifié comme suit:

1. Suite à la cession de parts intervenue en date du 05 mars 2010 entre International Pyramide Holdings (Luxembourg) S.A. et UFG Private Equity Fund II, L.P. les 1,250,000 parts sociales de la Société sont réparties comme suit:

- UFG Private Equity Fund II, L.P. domicilié à c/o Ogier Fiduciary Services (Cayman) Limited, Queensgate House, South Church Street, P.O. Box 1234, Grand Cayman KY11108, Cayman Islands détient 1,250,000 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 0.01 chacune.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Robert van 't Hoeft  
Gérant B

Référence de publication: 2010078800/25.

(100088948) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2010.

**Fahrenheit SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 139.848.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2010.

Fortis Prime Fund Solutions (Luxembourg) Sarl  
Signatures  
Par délégation

Référence de publication: 2010077801/13.

(100088861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2010.

**Whitelabel I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.  
R.C.S. Luxembourg B 153.335.

Il résulte de cessions de parts sociales datées du 26 mai 2010, que GS Lux Management Services Sarl, ayant son siège social au 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, a transféré avec effet immédiat le nombre de parts sociales suivantes:

- 291.744 parts sociales à GS CAPITAL PARTNERS VI FUND, L.P., un Limited Partnership enregistré sous le numéro 4298631 auprès du Secretary of State of Delaware, ayant son adresse au 1209 Orange Street, 19801 Wilmington, Delaware, Etats-Unis d'Amérique.

- 242.663 parts sociales à GS CAPITAL PARTNERS VI OFFSHORE FUND, L.P., un Exempted Limited Partnership enregistré sous le numéro MC-19252 auprès du Registrar of Exempted Limited Partnerships, ayant son adresse au South Church Street, KY-309 GT George Town, Grand Cayman, Iles Cayman.

- 80.224 parts sociales à GS CAPITAL PARTNERS VI PARALLEL, L.P., un Limited Partnership enregistré sous le numéro 4210108 auprès du Secretary of State of Delaware, ayant son adresse au 1209 Orange Street, 19801 Wilmington, Delaware, Etats-Unis d'Amérique.

- 10.369 parts sociales à GS CAPITAL PARTNERS VI GMBH & CO. KG, une Kommanditgesellschaft enregistrée sous le numéro HRA 43550 auprès de l'Amtsgericht Frankfurt am Main, ayant son adresse au 49 Friedrich-Ebert-Anlage, D-60308 Frankfurt am Main, Allemagne.

- 245.062 parts sociales à BLACKSTONE CAPITAL PARTNERS (CAYMAN) V L.P., un Exempted Limited Partnership enregistré sous le numéro WK-16897 auprès du Registrar of Exempted Limited Partnerships, ayant son adresse au c/o Walkers SPV Limited, PO Box 908GT, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman.

- 222.683 parts sociales à BLACKSTONE CAPITAL PARTNERS (CAYMAN) V-A L.P., un Exempted Limited Partnership enregistré sous le numéro WK-17675 auprès du Registrar of Exempted Limited Partnerships, ayant son adresse au c/o Walkers SPV Limited, PO Box 908GT, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman.

- 155.161 parts sociales à BLACKSTONE CAPITAL PARTNERS (CAYMAN) V-AC L.P., un Exempted Limited Partnership enregistré sous le numéro WK-18935 auprès du Registrar of Exempted Limited Partnerships, ayant son adresse au c/o Walkers SPV Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9002, Iles Cayman.

- 1.469 parts sociales à BLACKSTONE PARTICIPATION PARTNERSHIP (CAYMAN) V L.P., un Exempted Limited Partnership enregistré sous le numéro WK-16894 auprès du Registrar of Exempted Limited Partnerships, ayant son adresse au c/o Walkers SPV Limited, PO Box 908GT, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman.

- 625 parts sociales à BLACKSTONE FAMILY INVESTMENT PARTNERSHIP (CAYMAN) V L.P., un Exempted Limited Partnership enregistré sous le numéro WK-16893 auprès du Registrar of Exempted Limited Partnerships, ayant son adresse au c/o Walkers SPV Limited, PO Box 908GT, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*  
Maxime Nino  
Gérant

Référence de publication: 2010078905/41.

(100088989) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2010.

---

**Financière Forêt S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.724.550,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 111.888.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 16 juin 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010077802/12.

(100088931) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2010.

---

**Fellow Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 71.244.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXFIDUCIA S.à r.l.  
16, rue de Nassau - L-2213 Luxembourg  
Signature

Référence de publication: 2010077804/12.

(100088457) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2010.

---

**Fellow Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 71.244.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXFIDUCIA S.à r.l.  
16, rue de Nassau - L-2213 Luxembourg  
Signature

Référence de publication: 2010077805/12.

(100088458) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2010.

---

**Maylys Holding, Société Anonyme.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 68.648.

---

Société anonyme constituée originellement sous la dénomination de MAYLYS S.A. suivant acte reçu par Maître Georges d'HUART, notaire de résidence à Pétange, en date du 18 février 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 356 du 19 mai 1999. Les statuts ont été modifiés, ainsi que la dénomination sociale qui a été changée en MAYLYS HOLDING, suivant acte reçu par le même notaire, en date du 6 octobre 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 250 du 7 avril 2001.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 JUIN 2010.

MAYLYS HOLDING

Société anonyme

Signature

Référence de publication: 2010077878/18.

(100088818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2010.

---

**Fellow Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 71.244.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXFIDUCIA S.à r.l.

16, rue de Nassau - L-2213 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2010077806/12.

(100088459) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2010.

---

**Ficel Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 137.321.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA

L-2530 LUXEMBOURG

4, RUE HENRI SCHNADT

Référence de publication: 2010077807/12.

(100088846) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2010.

---

**Fin & Man Holding A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 57.394.

---

Les comptes au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIN & MAN HOLDING A.G.  
Louis VEGAS-PIERONI / Alexis DE BERNARDI  
*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2010077810/12.

(100088444) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2010.

---

**Sotrimmo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.  
R.C.S. Luxembourg B 34.729.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire du 15 mai 2009*

- les mandats des administrateurs Alain Vasseur, Marcella Scarati et Nathalie Pierre, ainsi que le mandat de M. Alain Vasseur en tant qu'administrateur-délégué sont renouvelés pour une nouvelle durée statutaire de 6 ans. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire en 2015.

- le mandat du commissaire aux comptes Triple A Consulting est renouvelé pour une nouvelle durée statutaire de 6 ans. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire en 2015.

Certifié sincère et conforme

Pour SOTRIMMO S.A.

Triple A Consulting S.A.

2, rue Millegässel / L-2156 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2010077940/18.

(100088536) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2010.

---

**Avicenne Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R.C.S. Luxembourg B 141.554.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010077998/9.

(100089678) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2010.

---

**Full Services Engineering S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3781 Tetange, 39, rue Neuve.  
R.C.S. Luxembourg B 100.269.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010077815/10.

(100088651) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2010.

---

**Flowserve Finance S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 113.824.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2010.

Sjors van der Meer

Gérant B

Référence de publication: 2010077811/12.

(100088924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2010.

---

**Flowserve Finance S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 113.824.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2010.

Sjors van der Meer

Gérant B

Référence de publication: 2010077812/12.

(100088925) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2010.

---

**Formel K Racing Team S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

R.C.S. Luxembourg B 54.245.

## LIQUIDATION JUDICIAIRE

*Extrait*

Par jugement rendu en date du 17 juin 2010, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, tel qu'il a été modifié par la loi du 31 mai 1999, la dissolution et la liquidation de la société à responsabilité FORMEL K RACING TEAM S.à r.l., avec siège social à L-3382 Noertzange, 30, rue de la Gare, de fait inconnue à cette adresse.-

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Christiane JUNCK, vice-présidente au Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur Maître Jonathan BURGER, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances au greffe du Tribunal de commerce de et à Luxembourg avant le 25 juin 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Jonathan BURGER

Le liquidateur

Référence de publication: 2010077813/21.

(100089040) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2010.

---

**Tractolux, Société à responsabilité limitée.**

R.C.S. Luxembourg B 64.248.

## LIQUIDATION JUDICIAIRE

*Extrait*

Par jugement rendu en date du 17 juin 2010, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, tel qu'il a été modifié par la loi du 31 mai 1999, la dissolution et la liquidation de la société à responsabilité TRACTOLUX S.à r.l., dont le siège social à L-3511 Dudelange, 53-55, rue de la Libération, a été dénoncé en date du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Christiane JUNCK, vice-présidente au Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur Maître Jonathan BURGER, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances au greffe du Tribunal de commerce de et à Luxembourg avant le 25 juin 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Jonathan BURGER

Le liquidateur

Référence de publication: 2010077951/21.

(100089047) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2010.

---

**FREO Financial & Real Estate Operations S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 106.651.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Ces comptes annuels représentent une version annotée et modifiée des comptes annuels enregistrés auparavant (L100081335.05 enregistré le 10 juin 2010).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour FREO Financial & Real Estate Operations S.à r.l.*

Signatures

Référence de publication: 2010077814/13.

(100089116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2010.

**Gemm Lux SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-3321 Berchem, 9A, rue du Chemin de Fer.

R.C.S. Luxembourg B 140.646.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010077819/10.

(100088712) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2010.

**Jalador Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 48.893.

Le bilan au 30/06/2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2010077844/10.

(100088404) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2010.

**Kokab S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5413 Canach, 4, Kaulenwiss.

R.C.S. Luxembourg B 51.973.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010077852/10.

(100088779) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2010.

**Korro Consulting G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5445 Schengen, 1D, Wäistrooss.

R.C.S. Luxembourg B 73.227.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010077853/10.

(100088983) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2010.